



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org

09380-F



Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

**MISE EN ŒUVRE
DE
LA DECLARATION
ET DU
PLAN D'ACTION
DE LIMA**

000476

Situation dans les pays
et contribution
des organisations internationales

**MISE EN ŒUVRE DE LA DECLARATION
ET DU PLAN D'ACTION DE LIMA**

**Situation dans les pays
et contribution des organisations internationales**

Rapport du Secrétariat de l'ONUDI

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL
Vienne

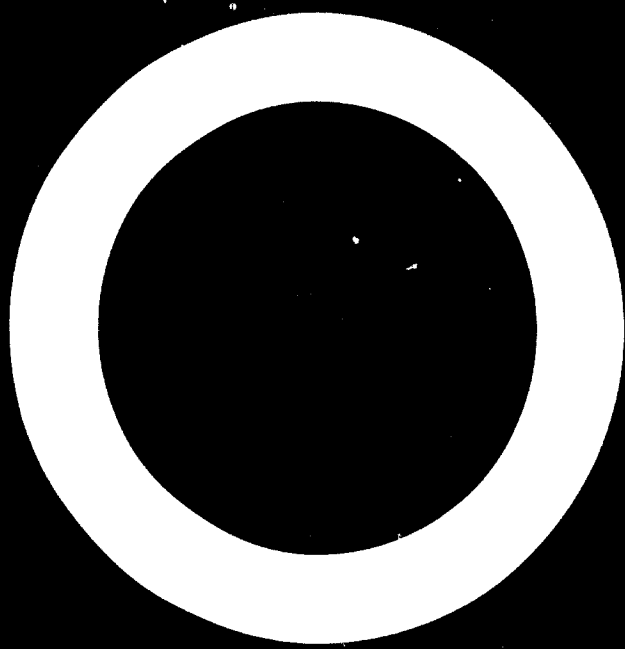
**MISE EN ŒUVRE DE LA DECLARATION
ET DU PLAN D'ACTION DE LIMA**

**Situation dans les pays
et contribution des organisations internationales**

Rapport du Secrétariat de l'ONUDI



**NATIONS UNIES
New York, 1979**



Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, territoire, ville ou région, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières.

La reproduction, en tout ou en partie, du texte de la présente publication est autorisée. L'Organisation souhaiterait qu'en pareil cas il soit fait mention de la source et que lui soit communiqué un exemplaire de l'ouvrage où sera reproduit l'extrait cité.

ID/238
(ID/CONF.4/4)

Le présent rapport analyse les réponses reçues des gouvernements et des organisations internationales intéressées aux questionnaires que l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel leur a adressés en 1978 afin d'évaluer les progrès accomplis en ce qui concerne la mise en œuvre de la Déclaration et du Plan d'action de Lima, conformément au paragraphe 3 c) de la résolution 45 (IX) du Conseil du développement industriel, en date du 30 avril 1975. Le rapport est fondé sur l'exposé présenté par les gouvernements et les organisations internationales concernant les mesures qu'ils ont prises, individuellement et collectivement, depuis 1975 afin d'accélérer le développement industriel dans le cadre de la Déclaration et du Plan d'action de Lima, tel qu'il figure dans leurs réponses au questionnaire parvenues à l'ONUDI entre novembre 1978 et juin 1979.

NOTES EXPLICATIVES

Sauf indication contraire, les classifications régionales, industrielles et économiques ainsi que les symboles employés dans le présent document sont ceux qui ont été adoptés dans l'*Annuaire statistique des Nations Unies*.

La définition des groupements économiques utilisés dans le texte est celle qui a été adoptée par le Bureau de statistique de l'Organisation des Nations Unies. On entend par «pays en développement» les pays d'Afrique (à l'exclusion de l'Afrique du Sud), d'Amérique centrale, d'Amérique du Sud, des Antilles, de l'Asie de l'Est et du Sud-Est (à l'exclusion du Japon) et du Moyen-Orient (à l'exclusion d'Israël). Les «pays développés à économie de marché» sont les pays d'Amérique du Nord (Canada et États-Unis), les pays d'Europe (à l'exclusion de l'Europe de l'Est), l'Afrique du Sud, l'Australie, Israël, le Japon et la Nouvelle-Zélande. Sont inclus dans les «pays à économie planifiée» la Bulgarie, la Hongrie, la Pologne, la République démocratique allemande, la Roumanie, la Tchécoslovaquie et l'Union des Républiques socialistes soviétiques, mais non l'Albanie, la Chine, la Mongolie, la République démocratique du Viet Nam et la République populaire démocratique de Corée. Toutefois, dans certains passages, la source utilisée a parfois conduit à adopter une classification légèrement différente de la classification ci-dessus.

Pour des raisons de style, certaines autres dénominations ont également été utilisées pour les groupes de pays. Les termes «Sud» et «tiers monde» et les expressions correspondantes s'appliquent à l'ensemble des pays en développement. Le terme «Nord» et les expressions correspondantes désignent les pays industrialisés à économie de marché soit, en gros, les pays de l'OCDE. L'expression «pays industrialisés» désigne les pays développés à économie de marché et les pays à économie planifiée d'Europe. Ces définitions ne sont cependant pas employées de façon très stricte.

Sauf indication contraire, l'expression «industries manufacturières» utilisée dans le présent document recouvre les groupes d'industries figurant sous la rubrique «Branche 3» de la Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique (CITI).

Les dates séparées par une barre transversale (par exemple 1960/61) désignent une campagne agricole ou un exercice financier.

Les dates jointes par un trait d'union (par exemple 1960-1965) délimitent une période donnée, y compris la première et la dernière année.

Sauf indication contraire, le terme «dollar» s'entend du dollar des États-Unis d'Amérique.

Sauf indication contraire, les taux annuels de croissance ou de changement correspondent à des pourcentages calculés sur une base composée.

Les abréviations suivantes ont été utilisées dans le présent document :

ACP	Pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, associés à la Communauté économique européenne
APD	Aide publique au développement
CAD	Comité d'aide au développement (OCDE)
CAEM	Conseil d'aide économique mutuelle
CEA	Commission économique pour l'Afrique

CEE	Communauté économique européenne
CEPAL	Commission économique pour l'Amérique latine
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
CTCI	Classification type pour le commerce international
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
GATT	Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OMPI	Organisation mondiale de la propriété intellectuelle
PIB	Produit intérieur brut
PNB	Produit national brut
R-D	Recherche-développement
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

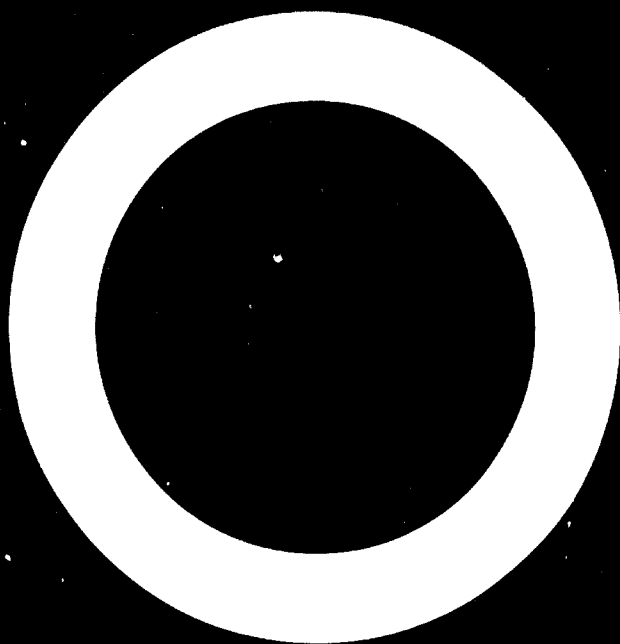


TABLE DES MATIERES

<i>Chapitre</i>	<i>Page</i>
INTRODUCTION	1
I. MESURES PRISES A L'ECHELON NATIONAL PAR LES PAYS EN DEVELOPPEMENT	5
II. COOPERATION INTERNATIONALE	25
III. RESUME ET CONCLUSIONS	45
IV. MESURES A PRENDRE PAR LA CONFERENCE	47

Annexes

I. Participation des pays à la deuxième enquête	48
II. Taux de croissance industrielle prévus et principales industries manufacturières incluses dans les plans actuels des pays en dévelop- pement ayant répondu à l'enquête	50
III. Croissance du PNB et variation de l'APD comparées dans les pays du CAD, 1960-1977	54
IV. Apports nets de l'aide publique au développement en provenance des pays du CAD aux pays en développement et aux agences multilaté- rales	55
V. Synthèse des informations communiquées par les pays développés au sujet de certaines questions relatives à la coopération internationale dans l'industrie	56

Introduction

1. La dernière décennie a vu se manifester une nouvelle prise de conscience du monde contemporain. Les nations – qu'elles soient grandes ou petites, riches ou pauvres – se sont rendu compte que tout n'allait pas pour le mieux dans l'économie mondiale, marquée par l'inégalité, les déséquilibres, les désordres et les distorsions. En dépit de différences touchant aux méthodes, à l'idéologie, aux conditions et aux possibilités, cette nouvelle prise de conscience s'est traduite par diverses enquêtes préluant à de nombreuses délibérations internationales orientées vers la réalisation d'ajustements concrets. Un consensus s'est dégagé quant à la nécessité de programmes de coopération internationale visant à restructurer l'ordre économique existant. L'un des premiers programmes, et l'un des plus complets, adoptés par la communauté internationale en la matière remonte à 1975; c'est la Déclaration et le Plan d'action de Lima concernant le développement et la coopération industriels (ID/CONF.3/31, chapitre IV)¹. Ce texte met en évidence les graves conséquences de la crise économique que traverse la communauté internationale, et souligne le rôle que joue l'industrie comme instrument dynamique de croissance. Plusieurs mesures à prendre aux niveaux mondial, régional, national et sectoriel y sont recommandées pour le développement industriel et économique des pays du tiers monde, notamment afin de leur permettre de porter à au moins 25% d'ici à l'an 2000 leur part dans la production industrielle mondiale.

2. Au paragraphe premier de la résolution 45 (IX) qu'il a adoptée à sa neuvième session en mai 1975, quelques semaines à peine après l'adoption de la Déclaration et du Plan d'action de Lima, le Conseil du développement industriel a prié tous les gouvernements de prendre « les mesures nécessaires et les décisions requises pour traduire dans les faits les engagements qu'ils ont pris au regard de la Déclaration et du Plan d'action de Lima ». A l'alinéa c) du paragraphe 3 de la même résolution, le Conseil a également prié le Directeur exécutif de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) « de demander périodiquement aux gouvernements et aux organisations internationales intéressées des renseignements quant aux mesures prises et aux progrès enregistrés en ce qui concerne la mise en œuvre de la Déclaration et du plan d'action de Lima ». Plus tard, en septembre 1975, l'Assemblée générale

¹ Ce texte a été transmis à l'Assemblée générale sous couvert d'une note du Secrétaire général (A/10112). Il est également disponible sous forme de brochure d'information de l'ONUDI (PI/38).

a adopté, à sa septième session extraordinaire, la résolution 3362 (S-VII) sur le développement et la coopération économique internationale, selon laquelle la Déclaration et le Plan d'action de Lima constituent l'un des éléments indispensables de la réalisation du nouvel ordre économique international. Les deux enquêtes effectuées par l'ONUDI – en 1976-1977 et 1978-1979 – pour recenser les progrès enregistrés à cet égard représentent donc les tentatives faites pour suivre la genèse du nouvel ordre économique international sous l'angle de l'industrialisation des pays en développement.

3. Il est apparu qu'il avait été quelque peu prématuré de mener dès 1976-1977 une enquête visant à évaluer les efforts déployés pour mettre en œuvre un programme complexe comme celui que prévoient la Déclaration et le Plan d'action de Lima. De fait, 48 seulement des 149 gouvernements auxquels l'ONUDI a adressé son questionnaire ont pu y répondre, et leurs réponses ont porté sur des points de caractère général. A ce moment, les idées et les nouvelles orientations exposées dans la Déclaration et le Plan d'action de Lima n'avaient pas encore eu assez d'incidence sur la vie économique et industrielle des pays pour stimuler l'intérêt et l'imagination des gouvernements, ce qui leur aurait permis de donner des réponses plus consistantes.

4. S'inspirant de l'expérience acquise au cours de cette première enquête, ainsi que des vues exprimées aux onzième et douzième sessions du Conseil du développement industriel, tenues en 1977 et 1978, l'ONUDI a commencé une deuxième enquête en mai 1978. Le Secrétariat a établi et adressé aux gouvernements une nouvelle version des questionnaires – un pour les pays développés, un pour les pays en développement – fondée sur les principes et les objectifs de la Déclaration et portant sur les principaux chapitres du Plan d'action. Les organisations internationales dont les activités ont un rapport avec le Plan d'action ou y sont explicitement visées ont également été priées de communiquer des renseignements sur les résultats de leurs travaux.

5. En mettant au point le libellé des questions, on s'est efforcé de faire en sorte que celles-ci s'appliquent à des pays ayant des systèmes économiques différents ou se trouvant à des stades plus ou moins avancés de développement. L'objet de l'enquête était d'obtenir des gouvernements des informations exactes, récentes et pertinentes permettant de déterminer quels sont l'importance que les pays attachent au développement de l'industrie et de ses principaux éléments, les problèmes auxquels ils se heurtent et les mesures qu'ils prennent pour les résoudre, et leur opinion sur la manière dont on pourrait améliorer la coopération internationale pour assurer la mise en œuvre de la Déclaration et du Plan d'action de Lima.

6. On avait craint que les informations obtenues grâce aux questionnaires ne permettent pas – comme c'est souvent le cas – de dresser un tableau reflétant exactement la situation de nombreux pays différents, mais cette crainte s'est révélée injustifiée : la deuxième enquête a donné des résultats positifs et encourageants. Non seulement le nombre des pays qui ont répondu aux questionnaires a plus que doublé par rapport à la première enquête (annexe I), mais encore les réponses ont-elles été plus éclairantes et plus complètes. La

plupart des gouvernements ont donné des informations précises et objectives sur la situation de leurs pays. Les réponses introduisent incontestablement quelques lueurs d'espoir dans le tableau fort sombre que présente l'économie mondiale aujourd'hui. Si elles ne peuvent être analysées statistiquement, du moins leur teneur permet-elle de se faire une idée de la contribution des pays intéressés à la mise en œuvre de la Déclaration et du Plan d'action de Lima.

7. Le présent rapport se borne à reprendre les faits et vues exposés par les gouvernements dans leur réponse au questionnaire. Malheureusement, tous les pays n'y ont pas répondu, comme il ressort de l'annexe I, en sorte que, de toute évidence, on ne trouvera pas, dans les pages qui suivent, d'informations sur la situation dans certains pays. Les progrès de l'industrialisation dans le monde et de la coopération industrielle internationale sont examinés plus en détail dans deux autres études établies pour la troisième Conférence générale de l'ONUDI^{2,3}. Dans bien des cas, les remarques des gouvernements, reprises dans le présent rapport, confirment les conclusions exposées dans ces deux études.

8. Le présent rapport comprend deux chapitres particulièrement importants, consacrés respectivement aux mesures de portée nationale prises par les pays en développement en vue de mettre en œuvre la Déclaration et le Plan d'action de Lima, et à la coopération internationale. L'exposé détaillé des contributions des pays et organisations à la deuxième enquête fait l'objet d'un document distinct (UNIDO/ICIS.118).

9. On tient aujourd'hui pour acquis que certains pays en développement ont déjà atteint un degré élevé d'industrialisation. Leur expérience sera vraisemblablement utile pour leurs voisins moins avancés. De fait, plusieurs pays ont fait savoir qu'ils s'inspiraient de l'exemple d'autres pays plus industrialisés de la même région pour réaliser leur progrès économique et industriel.

10. L'industrialisation des pays en développement – les réponses des gouvernements le montrent – est une tâche difficile; cependant, il existe à cet égard quelques facteurs positifs qui méritent d'être notés. Quelques pays développés mesurent la gravité des problèmes du tiers monde et reconnaissent que des mesures doivent être prises d'urgence pour les résoudre. D'autres, tout en appuyant activement l'esprit de la Déclaration et du Plan d'action de Lima, maintiennent leurs réserves quant à la Stratégie internationale du développement pour la Deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement⁴ ainsi qu'à la Déclaration et au Programme d'action concernant l'instauration d'un nouvel ordre économique international⁵. Un pays a fait savoir expressément qu'il entendait continuer à faire tout ce qui était en son pouvoir pour

² *L'industrie dans le monde depuis 1960 : progrès et perspectives*, Numéro spécial de l'Etude du développement industriel destiné à la troisième Conférence générale de l'ONUDI (ID/CONF.4/2) (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.79.II.B.3).

³ *L'industrie à l'horizon 2000 : nouvelles perspectives* (ID/CONF.4/3).

⁴ Voir résolution 2626 (XXV) de l'Assemblée générale.

⁵ Voir résolutions 3201 (S-VI) et 3202 (S-VI) de l'Assemblée générale.

appliquer les dispositions des résolutions et déclarations considérées auxquelles il s'était associé. Le fait que des gouvernements de pays développés ont souvent commenté de manière positive les efforts et les résultats des pays en développement en matière d'industrialisation montre, semble-t-il, qu'ils ont pris un engagement en ce qui concerne les objectifs de la Déclaration et du Plan d'action de Lima.

11. En conclusion, l'expérience acquise lors des deux enquêtes de l'ONUDI montre que de telles enquêtes devraient être espacées de trois ans si l'on veut qu'elles donnent des résultats utilisables.

I. Mesures prises à l'échelon national par les pays en développement

12. Conformément au principe selon lequel on n'est jamais mieux servi que par soi-même, la Déclaration et le Plan d'action de Lima mettent l'accent sur divers domaines où les pays en développement doivent prendre des mesures au niveau national afin d'atteindre les buts qu'ils se sont fixés ainsi que l'objectif énoncé à Lima. Ces mesures, qui visent à assurer à l'industrialisation un rythme et des modalités adaptés aux caractéristiques des pays en cause et aux conditions qui y prévalent, intéressent de nombreux aspects de la vie économique et touchent l'ensemble des éléments que comprend le développement industriel d'un pays : planification et stratégie, création d'institutions financières et autres, élimination de l'inégalité sociale, progrès technologique, création d'installations de production, développement interrégional, formation, utilisation des ressources naturelles, etc.

13. Dans la Déclaration et le Plan d'action de Lima, il est demandé aux pays en développement d'inclure dans leurs programmes nationaux de développement des plans et stratégies industriels bien définis. La mise en œuvre de ces stratégies suppose l'existence d'institutions appropriées. Il a été, entre autres, conseillé aux pays d'évaluer périodiquement les résultats obtenus dans l'exécution de leurs plans, et d'accorder toute l'attention requise au développement du secteur public et à la création d'une solide base de données.

14. Bien qu'elles ne se prêtent pas à une analyse statistique approfondie, les réponses aux questions concernant les plans et les stratégies traduisent des tendances et des orientations et donnent des indications quant aux voies suivies afin d'atteindre les objectifs économiques et à l'importance accordée à l'industrialisation dans le développement économique et social. La rapidité avec laquelle les pays en développement se sont engagés dans la réalisation de l'objectif de Lima et les progrès qu'ils ont réalisés au cours des quatre dernières années ont déjà été examinés assez en détail dans les deux études mentionnées plus haut^{2,3}. Aujourd'hui, tous les pays du tiers monde ou presque reconnaissent que le développement industriel, l'autosuffisance, la coopération internationale fondée sur la mutualité des intérêts et la justice sociale sont des principes essentiels de la planification. Il est désormais évident que l'industrie est un moyen important d'atteindre les objectifs économiques et sociaux des pays en

développement. C'est là un fait que la majorité de ces pays reconnaissent à présent : leurs plans accordent de toute évidence une place prépondérante à l'industrie.

PLANS ET POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT

15. L'ONUDI a demandé aux pays en développement des renseignements sur leur potentiel de croissance industrielle à long terme, sur les résultats qu'ils ont obtenus dans la mise en œuvre de leurs politiques et sur la nature de leurs plans, ainsi que sur leur mécanisme d'exécution et sur l'importance qu'ils accordent au développement du secteur public. Il paraît judicieux d'examiner tout d'abord les mesures que les pays en développement ont prises au cours des quatre années écoulées depuis l'adoption de la Déclaration et du Plan d'action de Lima. A cet égard, un point mérite d'être noté : dans la plupart des pays, les plans de développement à moyen terme (quatre, cinq ou six ans) viendront à expiration au début des années 80, de sorte que le message de Lima aura pu être pris en considération dans la planification nationale. La majorité des gouvernements des pays en développement indiquent dans leurs réponses qu'ils ont établi des plans d'industrialisation, soit dans le cadre des plans nationaux de développement, soit séparément. Il semblerait donc que la démarche retenue par la plupart des pays en matière de planification n'est pas en contradiction avec la Déclaration et le Plan d'action de Lima.

16. A de rares exceptions près, les pays en développement ont des plans à moyen terme (annexe II). Un tiers seulement des pays qui ont répondu au questionnaire semblent avoir tenté d'instaurer une planification à long terme. Ainsi, en Inde, divers gouvernements successifs ont pu établir leurs plans quinquennaux dans une perspective à long terme; le premier de ces plans s'appuyait sur une simple projection de la croissance économique sur une période de 15 ans. De même, la Malaisie, qui en est à son troisième plan quinquennal, a un plan à long terme - le Outline Perspective Plan - couvrant une période de 20 ans (1971-1990). A Cuba, on prépare une « Stratégie de développement » pour la période s'étendant jusqu'en l'an 2000. Au Pérou, des projections de la croissance industrielle jusqu'en 1990 ont été établies dans le cadre du Système national de planification. En Iraq, les projections de la croissance industrielle jusqu'en 1995 sont actuellement mises à jour pour jusqu'à l'an 2000. La Côte d'Ivoire signale que son plan de développement actuel est fondé dans une large mesure, sur les conclusions d'une étude des perspectives à long terme intitulée « Côte d'Ivoire 2000 ». En Roumanie, on établit des projections macroéconomiques pour des périodes de 15 à 20 ans et, dans certains secteurs, des programmes spéciaux pour des périodes de 30 à 35 ans. En Yougoslavie, le plan quinquennal actuel de développement constitue la première partie d'un plan décennal qui s'achèvera en 1985 et l'on établit actuellement des projections pour jusqu'à l'an 2000. En revanche, le Gouvernement de Chypre a indiqué dans sa réponse au questionnaire que, par suite de changements spectaculaires survenus dans les conditions économiques et autres, les critères retenus pour établir le troisième plan quinquennal et déterminer ses

objectifs n'étaient plus applicables, ce qui obligeait à réajuster le plan en fixant de nouveaux objectifs et en adoptant des programmes et mesures appropriés à la situation nouvelle. Ce n'est nullement là un cas isolé, et d'autres pays ont vu un élément d'incertitude faire obstacle à la mise en route de leur plan. La raison pourrait bien en être que peu de pays en développement réunissent les conditions requises pour une planification à long terme. Bon nombre d'entre eux, par exemple, ne connaissent pas une stabilité suffisante sur le plan politique et économique. D'autres facteurs ont aussi leur importance : dotation en ressources, population, situation de la balance commerciale, accès aux ressources financières, etc. Les pays qui ont pu entreprendre une planification à long terme sont ceux qui se trouvaient avantagés quant à un ou plusieurs de ces facteurs.

17. Dans les pays du tiers monde, la planification relève du gouvernement. Généralement, l'organisme qui en est chargé jouit d'un statut autonome et rend compte directement au chef du gouvernement. Dans les rares cas qui font exception à la règle, la planification est toutefois considérée comme la responsabilité collective de plusieurs ministères. Etant donné l'importance qui lui revient dans les pays en développement, la planification constitue pour le gouvernement le principal moyen d'action dans tous les domaines de la vie nationale. De ce fait, elle est très sensible aux modifications radicales et aux brusques revirements idéologiques. Cela ressort à l'évidence des informations communiquées par certains pays qui ont abandonné leurs plans de développement au cours des quatre dernières années après un changement de gouvernement. Le rôle du gouvernement dans la planification, et par conséquent dans le développement industriel, a ainsi une dimension supplémentaire qu'il ne faut pas perdre de vue lorsqu'on évalue le progrès économique et industriel des pays en développement. Un changement se produisant en cours de route ou un retournement complet devra être considéré comme un facteur de rétrogradation dans l'industrialisation des pays en développement. L'accent mis sur la planification dans la Déclaration et le Plan d'action de Lima traduit l'opinion couramment admise selon laquelle les gouvernements sont les agents du changement. Ce sont eux qui arrêtent les politiques industrielles, régissent l'utilisation d'une grande partie des capitaux nécessaires, et supervisent l'exécution des plans. Dans de nombreux cas, comme le montrent les réponses à l'enquête, les gouvernements fixent les priorités et appliquent les mécanismes de freins et contre-poids en cas de nécessité.

18. Les pouvoirs publics jouant un rôle de plus en plus important dans le développement économique et social du tiers monde, l'industrialisation a pris une place prédominante dans le développement national. Les gouvernements des pays en développement appliquent toute une gamme de mesures pour stimuler et orienter les activités du secteur privé, assurer la participation directe de l'Etat à l'industrie manufacturière et encourager les coopératives. Le secteur public apparaît donc comme un important instrument de politique nationale et d'industrialisation et s'étend à de très nombreux domaines – institutions financières et institutions de service, industrie lourde, commerce, transports et télécommunications, construction, services consultatifs, etc. Plusieurs gouvernements ont indiqué dans leur réponse à l'enquête que le secteur public verra sa

productivité et sa rentabilité augmenter dans les prochaines années. La Turquie a fait savoir que les investissements de ses entreprises publiques seraient consacrés à de grandes industries intégrées utilisant une technologie moderne. Au Pakistan, le secteur public se verra affecter des capitaux importants, dont 69% environ iront aux industries de base. Ainsi, le secteur public gagne en étendue et en ressources et ses activités touchent de plus en plus de domaines. Il semble dans bien des cas avoir joué un rôle essentiel dans l'adaptation des techniques étrangères et dans la mise au point de techniques autochtones. Son rôle dans l'industrialisation est particulièrement important dans les pays à économie planifiée, où le secteur public est le principal agent économique. Dans d'autres pays, qui n'ont pour ainsi dire pas d'infrastructure industrielle, les gouvernements doivent consacrer davantage de ressources et de temps au développement économique et industriel. Ainsi, la Papouasie-Nouvelle-Guinée a créé au Département de la planification et du développement un office national du plan, chargé d'établir les plans quinquennaux. De même, il existe depuis décembre 1978, en République des Maldives, une agence nationale de planification à laquelle incombe l'élaboration des politiques et plans de développement économique. En République-Unie du Cameroun, le gouvernement n'établit de plan quinquennal que pour le développement économique, social et culturel, et le plan en cours d'exécution – qui s'achèvera en 1981 – ne contient pas d'analyse détaillée du secteur industriel. Récemment, le gouvernement a entrepris de réunir une première série de données en vue de définir un plan pour l'industrie et d'établir des prévisions sectorielles réalistes.

19. Il y a cependant le cas de Singapour, unique et tout aussi étonnant aujourd'hui que lors de la première enquête, en 1976 – un réconfortant exemple de gestion habile et efficace de maigres ressources matérielles. Singapour n'a pas de plan de développement industriel, ni à long terme, ni à moyen terme, et pourtant il contribue presque autant que n'importe quel grand pays en développement à indiquer le rythme à suivre pour atteindre les objectifs de Lima. A l'opposé, la planification du développement au Zaïre est gravement compromise par l'incertitude qui pèse sur les recettes escomptées des exportations de cuivre, clef de voûte de l'économie du pays. D'après leurs réponses aux questionnaires, les pays en développement estiment manifestement que l'industrialisation doit être considérée comme un élément constitutif du développement économique et social et, notamment, que l'interaction des secteurs productifs – agriculture et industrie, par exemple – doit être assurée par des mesures visant à harmoniser et coordonner leurs activités.

PRIORITÉS ET OBJECTIFS

20. L'ONUDI a demandé aux gouvernements des pays en développement des informations sur divers points ayant trait aux installations de production dans les diverses branches d'industrie travaillant pour le marché intérieur et pour l'exportation, au développement d'industries de base et d'industries d'intégration, aux priorités sectorielles et aux objectifs et stratégies d'industrialisation.

21. Au cours des dernières années, de nombreux pays en développement ont réussi à élargir considérablement leur base industrielle tout en maintenant au moins à 5-7% le taux de croissance de leur industrie. Leur profil industriel est déjà assez satisfaisant. Quant à leur taux de croissance, il a – bien que modeste – une incidence capitale sur la part de l'ensemble du tiers monde dans la production industrielle mondiale. Ce sont les résultats obtenus par ces pays qui conduisent certains observateurs à penser que le tiers monde pourrait fort bien atteindre l'objectif fixé en ce qui concerne cette part.

22. Les plans de nombreux pays prévoient des taux de croissance précis et détaillés pour tous les secteurs et sous-secteurs industriels (annexe II). Dans certains cas, les objectifs de croissance sont aussi bien d'ordre physique que d'ordre financier. Dans les pays où l'Etat ne joue qu'un rôle secondaire dans la planification du développement industriel, le secteur privé est libre de déterminer lui-même sa stratégie et ses objectifs. En établissant leurs prévisions de croissance, certains pays riches en ressources minérales ont intégré l'industrie manufacturière et l'industrie extractive de manière à assurer un équilibre sectoriel. Les cadences de croissance annuelle ont été déterminées avec soin pour les deux secteurs. Ceux-ci devraient le plus souvent se développer parallèlement; dans certains cas cependant, il est prévu que l'industrie manufacturière occupera une place prédominante dans l'économie.

23. Créer des industries de fabrication et de transformation répondant aux besoins du marché intérieur, développer les industries de base et les industries d'intégration, assurer en priorité l'expansion des industries fondées sur des activités agricoles ou liées à ces activités en même temps que celle des industries basées sur les ressources naturelles locales, utiliser pleinement les possibilités offertes par les exportations de produits manufacturés, telles sont les options stratégiques exposées dans la Déclaration et le Plan d'action de Lima en matière de développement industriel. A cet égard, l'impression qui se dégage des réponses envoyées par les gouvernements est que les pays où il existe une infrastructure industrielle cherchent à mettre en place un vaste secteur industriel englobant non seulement les industries fondées sur des activités agricoles, les industries liées à ces activités et d'autres industries basées sur les ressources naturelles locales, mais aussi les industries de base et les industries de services (annexe II).

24. Les réponses reçues n'ont pas permis de déterminer la mesure exacte dans laquelle les pays en développement ont pu atteindre leurs objectifs de développement industriel. Par contre, il en ressort clairement que dans la plupart d'entre eux l'agriculture demeure une des bases importantes de la planification industrielle. Les plans de ces pays, a-t-on indiqué, visent principalement à moderniser l'agriculture et à créer des emplois pour la population rurale, de préférence dans les régions de culture, un objectif connexe étant le développement des agro-industries. Les priorités sectorielles s'ordonnent fréquemment comme suit : traitement des produits agricoles, industries des matériaux de construction, industrie extractive, industries alimentaires, fabrication de matériel agricole, industrie textile et industries du cuir (Burundi), ou bien agro-industries, traitement du coton et matériaux de construction (Mali),

ou bien encore agriculture, industrie extractive, énergie, santé publique, éducation, infrastructure, transport et communications (Bolivie) – et témoignent que l'agriculture et les besoins essentiels de la population demeurent dans tous les cas les principaux sujets de préoccupation. Cette orientation ressort de tous les plans et de toutes les politiques que les pays considérés ont adoptés pour les divers secteurs, notamment l'industrie. Il est bien évident que leur dotation en ressources a une influence marquée sur leurs priorités de développement industriel.

25. Dans les pays qui ne manquent pas de capitaux, qui ne sont pas agricoles et qui doivent importer de la main-d'œuvre, le rang de priorité le plus élevé est bien entendu accordé aux industries à forte intensité de capital; ainsi, les pays dont la principale ressource est le pétrole édifient, outre l'industrie pétrochimique, un certain nombre d'autres branches telles que la sidérurgie, la métallurgie, l'industrie chimique et les constructions mécaniques (Arabie saoudite, Emirats arabes unis, Iraq, Oman), ce qui est conforme à leur objectif général qui est de diversifier leur économie et de réduire leur dépendance totale à l'égard du pétrole. Certains d'entre eux, notamment l'Indonésie et le Venezuela, disposent en abondance d'autres ressources, en particulier humaines et agricoles. Pour accélérer leur industrialisation, ils ont décidé de développer en priorité l'infrastructure industrielle sans négliger pour autant les autres secteurs. En Indonésie, des capitaux très importants ont déjà été investis dans la création et l'expansion des industries du ciment, des engrais et du papier et de l'industrie pétrochimique – qui sont toutes à forte intensité de capital –, ce qui devrait se répercuter sur les petites industries dont le pays attend une intensification de la croissance. Par contre, au Venezuela, on concentre les efforts sur la métallurgie, les constructions navales et l'industrie mécanique. D'autres pays, notamment l'Equateur et le Mexique, accordent également une large place au développement du secteur des biens d'équipement, en particulier l'industrie automobile.

26. Parmi les pays agricoles à forte population, ceux de l'Asie du Sud présentent de nombreuses caractéristiques communes, bien que leurs priorités varient suivant le niveau d'industrialisation atteint. Ayant édifié une base industrielle solide, l'Inde met désormais l'accent, par ordre de priorité, sur la production de biens de consommation courante, l'industrie intermédiaire, le travail familial et la petite industrie, afin de satisfaire les besoins de son énorme population, objectif auquel est subordonnée sa grande industrie. Son voisin immédiat, le Pakistan, développe en priorité l'infrastructure industrielle des unités de fabrication, en vue de produire des intrants industriels et agricoles de base et améliorer la capacité du secteur des biens d'équipement.

27. Au Malawi, où le taux de croissance de l'industrie est de l'ordre de 11% par an et où ce secteur assure environ 12% du PIB, on s'efforce avant tout de développer les agro-industries (coton, riz, sucre, tabac et thé). En outre, l'élaboration d'un projet d'un montant de plusieurs millions de dollars pour la production de pâtes et papiers a sensiblement progressé. Madagascar a fixé des objectifs de croissance annuelle moyenne pour l'industrie de base et l'industrie lourde (respectivement 31 et 18%). Le Lesotho, dont l'industrialisation ne fait

que commencer, se cantonne dans le traitement des produits alimentaires, les articles en cuir et les minéraux non métalliques afin de mieux tirer parti de ses ressources intérieures, et envisage dans un proche avenir d'étendre ses efforts à la transformation des métaux et à la production de textiles et d'articles d'habillement. Le Maroc prend d'ores et déjà en ligne de compte dans ses plans les secteurs industriels dont il faudra peut-être réexaminer la capacité de production à la lumière de la future restructuration de l'industrie mondiale, et signale qu'il est en train de mettre sur pied des capacités considérables pour la production d'acide phosphorique et d'engrais chimiques. La République-Unie de Tanzanie, qui se propose d'atteindre un taux de croissance annuelle de 9,3% pour le secteur industriel dans son ensemble, avec des sous-secteurs prioritaires dans une vaste gamme d'industries manufacturières, reconnaît que son développement effectif demeure largement tributaire de fournitures extérieures de machines et de matériel, alors que sa principale source de devises pour le financement de ces importations provient de ses exportations de produits de base. C'est pourquoi, comme c'est le cas de nombreux pays en développement, le développement de l'industrie tanzanienne dépend dans une large mesure du secteur primaire.

28. Le Brésil a soigneusement mis au point des programmes d'investissement à long terme pour les sous-secteurs des biens d'équipement, des éléments et des intrants de base. En 1977, une forte proportion (75%) des projets industriels approuvés par le gouvernement avaient trait à la construction de machines et de matériel. Dans certains pays, par exemple en Colombie, le plan de développement ne comporte pas d'objectifs de croissance précis pour le secteur ou les sous-secteurs industriels, mais l'agro-industrie n'en est pas moins considérée comme le secteur de base. De même, le Pérou, tout en ayant fixé des objectifs chiffrés pour la fabrication de certains biens essentiels, retient à titre d'orientation fondamentale l'accroissement et la diversification de la production intérieure de denrées alimentaires, ainsi que l'augmentation de la production exportable, en vue de s'assurer des apports réguliers de ressources extérieures. Par contre, Cuba a fixé des objectifs pour l'expansion de la quasi-totalité des grands groupes d'industries manufacturières.

OBJECTIFS SOCIAUX

29. Afin de pouvoir déterminer la composante « promotion sociale » du développement industriel, l'ONUDI a demandé aux pays en développement de fournir des informations sur des aspects du progrès économique tels que la justice sociale, la répartition équitable des avantages de l'industrialisation, l'élimination des inégalités sociales, l'effet de l'industrialisation sur l'emploi, l'incidence de l'exode rural, l'intégration des femmes dans le processus d'industrialisation, ainsi que les plans et les mesures adoptés en vue d'une industrialisation à la fois intégrée et décentralisée.

30. Aucune stratégie du développement ne peut aboutir à la réalisation de l'objectif général de promotion sociale si elle n'est pas fondée sur le principe de l'emploi rémunéré de l'ensemble de la population en âge de travailler.

Malheureusement, dans la majorité des pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine, le chômage et le sous-emploi sont très répandus et la part de l'industrie dans l'emploi total est relativement modeste. Si l'on fait abstraction des quelques pays – très peu nombreux – du tiers monde qui sont industrialisés et urbanisés, la proportion maximale de la main-d'œuvre dans le secteur industriel ne dépasse pas 12% du total des actifs (le chiffre le plus faible qui ait été indiqué est de 4%). C'est pourquoi l'industrialisation des pays en développement n'est pas simplement un moyen de produire des richesses et de parvenir à l'autosuffisance : les planificateurs y voient en outre une source possible d'emplois, et les pays incluent le facteur augmentation de l'emploi dans leurs prévisions de croissance. Certains pays ont souffert tout au long de leur histoire de taux élevés de chômage et de disparités notables dans la répartition du revenu. La situation s'est encore détériorée dans certains cas parce qu'on n'a pas réussi à tirer pleinement parti des possibilités et des caractéristiques nationales (ressources naturelles et structures économiques et sociales). Cependant, il est encourageant de noter que dans certains pays le sous-emploi et le chômage ont reculé entre 1974 et 1978, principalement en raison de l'expansion du secteur industriel et des exportations. Dans de nombreux pays, l'exode de la population rurale qui part pour les villes à la recherche du travail ou d'une existence plus confortable est un gros problème qui cause de vives inquiétudes. Ce phénomène s'explique dans certains cas par la forte saturation de l'agriculture; il se pourrait aussi que celle-ci soit devenue peu attrayante par comparaison et la vie en milieu rural trop morne et insipide pour dissuader les jeunes de tenter leur chance ailleurs. Ces deux facteurs se font sentir parfois jusque dans les régions les plus éloignées. C'est la raison pour laquelle, dans plusieurs pays, l'agriculture connaît une hémorragie de main-d'œuvre. Même la main-d'œuvre saisonnière est parfois difficile à trouver. Une autre forme d'exode est la migration de travailleurs vers les pays qui manquent de main-d'œuvre ou de certaines compétences. Ce phénomène n'a pas toujours été signalé par les pays qui exportent de la main-d'œuvre, mais il est attesté par les mentions qui en sont faites par les pays qui utilisent ces travailleurs. A présent, ces transferts ont de multiples effets positifs. Dans les pays d'origine, ils permettent d'atténuer le chômage et le déficit croissant de la balance commerciale. Ils ont également une incidence sur les structures de la consommation et le taux d'inflation. Par ailleurs, ils ont provoqué une pénurie de main-d'œuvre qualifiée et semi-qualifiée et des artisans dans ces pays. Les pays d'accueil, en ce qui les concerne, retirent des avantages de la main-d'œuvre étrangère.

31. La décentralisation des industries, qui favorise la répartition équitable des avantages de l'industrialisation, est désormais un principe accepté par les planificateurs de nombreux pays. Des lois et des règlements sont élaborés en la matière. De plus, on crée des domaines industriels pour assurer une implantation géographique rationnelle de l'industrie. Plusieurs grands pays connaissent à cet égard une situation qui est à peu de choses près une réplique des relations Nord-Sud. Aussi tous ces plans destinés à atténuer les disparités n'ont pas nécessairement eu jusqu'à présent des effets très marqués sur la répartition géographique des avantages économiques ni permis de réduire les écarts entre les régions et les sous-régions. Le Pakistan, qui a connu une assez longue

période de développement planifié et qui a une expérience pratique en matière d'édification de l'infrastructure industrielle, ne semble pas déborder d'enthousiasme pour les domaines industriels, et estime qu'ils ne suffisent pas pour stimuler vigoureusement la création d'unités de production, qu'ils se révèlent souvent prématurés et sont un gaspillage de ressources. Les pouvoirs publics doivent participer directement aux investissements s'ils veulent éviter, grâce à une politique correcte d'implantation, une polarisation accrue de l'industrie. Au Paraguay, on ne recherche pas systématiquement la déconcentration. On met à profit les avantages comparatifs des diverses régions afin d'éviter la concentration excessive et d'autres déséquilibres. Plusieurs pays ont des programmes de décentralisation comportant des objectifs précis. Certains gouvernements utilisent leur pouvoir de «sanctionner» et d'«autoriser» pour assurer une implantation planifiée de l'industrie et un équilibre entre le développement urbain et le développement rural. Quelques pays d'Amérique latine prennent des mesures pour remodeler leur géographie socio-économique. Grâce au développement organique des régions urbaines et rurales, on s'efforcerait d'implanter d'un bout à l'autre du territoire national des communautés fonctionnelles de dimensions voulues. Cela devrait permettre d'intégrer systématiquement toutes les régions et de faire reculer les barrières socio-économiques internes, ce qui est indispensable pour assurer la stabilité politique et faire participer toutes les couches de la nation au développement économique. Toutefois, pour choisir l'emplacement des unités de production, d'autres pays examinent des facteurs tels que les richesses naturelles des diverses régions, les matières premières produites ainsi que les ressources en main-d'œuvre et les possibilités de formation professionnelle. Encore qu'elles soient rares, ces initiatives permettent d'espérer que l'industrie se développera dans un environnement socio-économique propice. Cependant, comme l'ont rappelé certains pays, la déconcentration des industries n'est pas une panacée. Premièrement, font-ils observer, elle risque de transformer à terme les régions rurales en nouvelles conurbations industrielles. Deuxièmement, dotés d'économies essentiellement agricoles dont la production a d'ores et déjà tendance à se ralentir, les pays ne tiennent pas à s'engager dans une direction susceptible de les détourner encore davantage de leur mode de vie pastoral. Troisièmement, les entrepreneurs répugnent fréquemment à s'associer à une opération, quelles que soient les incitations et les aides offertes, lorsque celle-ci n'est pas située dans leur zone d'activité habituelle. Enfin, les problèmes à résoudre pour moderniser et développer certaines industries – et leur fournir les services nécessaires – peuvent être à ce point redoutables qu'il serait impossible de trouver des ressources financières et des capitaux d'investissements suffisants pour viabiliser les nouvelles zones d'implantation et, partant, y attirer l'industrie.

32. En résumé, il ressort des réponses que l'effet de l'industrialisation sur l'emploi devrait être pris en considération non seulement par les pays qui ont une main-d'œuvre excédentaire, mais aussi par ceux qui souffrent de pénuries en ce domaine. Les pays ont marqué leur préférence pour une échelle de production industrielle qui tienne pleinement compte des caractéristiques traditionnelles de leur économie, de leurs disponibilités de main-d'œuvre et de leur situation dans le domaine de l'emploi. On accorde dans la plupart des cas

une attention particulière aux petites et moyennes industries en raison de leur aptitude à créer des emplois. Le travail familial et les industries artisanales sont encouragées dans plusieurs pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. Certains pays ont également signalé qu'ils n'étaient pas à même de créer de nouveaux emplois industriels parce qu'ils n'avaient pas suffisamment de capitaux pour poursuivre l'industrialisation. C'est la raison pour laquelle ils se cantonnent dans l'artisanat et le développement de la petite industrie. Les pays à économie agricole accordent la priorité aux industries rurales et aux agro-industries. Ceux dont l'économie est fondée sur l'industrie extractive développent en priorité la pétrochimie, l'affinage et le traitement des minerais, la métallurgie et les constructions mécaniques. Les pays où le taux de chômage est élevé indiquent qu'ils s'efforcent, dans leurs plans, de promouvoir les secteurs à forte intensité de travail. Le processus de production tout entier doit y être structuré de manière à favoriser une croissance rapide de l'emploi et de la production. Là où le développement de la petite et de la moyenne industrie est encouragé, parallèlement à la décentralisation des entreprises, l'objectif déclaré est une répartition plus large et plus équitable des avantages entre toutes les couches de la population.

33. Peu de pays ont abordé la question de l'intégration des femmes dans le processus d'industrialisation, malgré l'intérêt spécial de cette intégration pour les pays en développement et le fait qu'elle soit mentionnée dans la Déclaration et le Plan d'action de Lima comme un objectif digne d'une attention particulière. Cette question touche de très près aux structures sociales, aux traditions, aux modèles culturels et aux jugements de valeur des diverses sociétés du tiers monde. Il est bien connu que dans la plupart de ces pays les femmes travaillent dans les exploitations agricoles ainsi que dans l'industrie et dans le secteur de la construction. Leur proportion dans la main-d'œuvre totale peut varier de pays à pays. Cependant, les observateurs qui n'ont pas une connaissance intime des caractéristiques essentielles de ces sociétés se méprennent souvent sur le rôle des femmes dans leur fonctionnement. Les femmes ne sont aucunement une force dormante et inactive bien que leur contribution économique puisse paraître modeste en termes monétaires. L'Indonésie signale que les femmes sont actives dans la petite industrie et l'artisanat, tandis qu'au Ghana, le National Council on Women and Development s'occupe de les introduire dans tous les secteurs de l'économie. En Inde, des programmes ont été lancés pour élargir et diversifier l'éducation et la formation des femmes. Des crédits bancaires ont également été accordés aux femmes pour les aider à mieux gérer leurs entreprises. La Papouasie-Nouvelle-Guinée mentionne également, parmi ses objectifs fondamentaux de développement, la participation des femmes sur un pied d'égalité à la vie économique du pays.

34. Plusieurs pays ont également mentionné d'autres objectifs sociaux comme faisant partie intégrante de leur plan de développement, notamment l'éducation, la santé publique, la construction des routes, l'électrification, le logement, la revalorisation des salaires, la sécurité sociale et un programme détaillé de développement rural. Il s'agit là d'objectifs à long terme et il est encore trop tôt pour préciser les progrès accomplis dans leur réalisation. Ces objectifs ne sauraient être négligés, mais leur réalisation dépend de plusieurs

conditions dont certaines ne sont pas faciles à réunir dans ces pays. La tâche est rendue difficile par des pressions et des impondérables que les pays ne mentionnent pas dans leurs réponses. Une analyse tant soit peu détaillée de ces pressions et de ces impondérables sortirait du cadre du présent rapport. Il est toutefois évident que le contenu social du développement industriel et plus précisément la question de la qualité de la vie de la population d'un pays en voie d'industrialisation occupent une place toujours plus importante dans les modèles de la planification économique.

UTILISATION DES RESSOURCES NATURELLES

35. Les réponses aux questions entrant dans cette rubrique ont trait au contrôle effectif des pays en développement sur leurs ressources naturelles, à l'utilisation de ces ressources et à l'importance qu'ils attachent à l'autosuffisance. Les gouvernements ont été priés de préciser dans quelle mesure leurs plans étaient conformes aux particularités de leur pays, ce qu'ils faisaient en ce qui concerne l'ouvraison supplémentaire des matières premières et quels avantages économiques ils retiraient de l'utilisation de leurs ressources naturelles. A cet égard, une information intéressante a été fournie par le Brésil où, du fait de la dépendance traditionnelle à l'égard de l'étranger et de la vulnérabilité de la balance extérieure, les pouvoirs publics s'occupent continuellement de l'utilisation des ressources naturelles du pays. A cet effet, ils ont institué un programme national des ressources de base et un programme pour la nationalisation du secteur des biens d'équipement. Les résultats ne se sont pas fait attendre : dans l'industrie manufacturière, la production des principaux biens intermédiaires a progressé au cours des deux dernières années plus rapidement que la demande intérieure de ces produits (mesurée d'après le taux d'expansion du PIB de l'économie). Dans la métallurgie, l'industrie chimique, l'industrie du papier et le secteur des minéraux non métalliques, le taux de couverture de la demande intérieure par la production a augmenté.

36. Certains pays sont particulièrement sensibles aux obstacles à l'utilisation optimale de leurs ressources naturelles dus au fonctionnement defectueux des mécanismes du marché. Dans la plupart d'entre eux, les ressources naturelles telles que les minéraux, l'eau, les forêts et le gaz appartiennent à l'Etat. Leur exploration et leur mise en valeur relèvent généralement du secteur public ou sont assurés directement par l'Etat. Certains pays, qui manquent de ressources financières, de savoir-faire et d'autres moyens d'intervention, encouragent la participation d'entreprises privées - tant locales qu'étrangères - à l'exploration et à l'affinage, voire même à la commercialisation, et prennent part eux-mêmes à ces opérations en qualité d'actionnaires ou de promoteurs. Préserver l'équilibre écologique, sauvegarder l'environnement et protéger les terres contre l'érosion : tous ces objectifs sont inséparables de l'utilisation correcte et scientifique des ressources naturelles du pays et exigent l'attention soutenue des pouvoirs publics. Dans certains pays, des études ont été entreprises dans ces domaines et des groupes d'étude ont été constitués pour analyser divers aspects de ces problèmes. Des programmes d'afforestation ont

été exécutés pour préserver ou accroître les ressources forestières qui sont indispensables à la fabrication du papier et du carton et, dans un certain nombre de pays, aux industries du meuble et à d'autres industries du bois. En Colombie, un code national des ressources naturelles renouvelables et de la protection de l'environnement a été promulgué récemment pour sauvegarder les ressources hydro-biologiques du pays (forêts, eau, parcs nationaux, faune sylvicole, terres et sol) et assurer leur exploitation dans l'intérêt national. Par exemple, l'abattage des arbres a été totalement ou partiellement interdit. La plupart des pays doivent faire face aux problèmes liés à la déforestation, à l'érosion des terres, au gaspillage des ressources hydrauliques et à la désertification, qui ne peuvent manquer d'affecter leurs ressources naturelles et, partant, leur développement industriel.

37. De nouvelles possibilités s'offrent désormais aux pays pourvus de longues façades maritimes. De nouvelles lois de la mer ont facilité la pêche et les travaux de recherche marine. De nombreux pays ont signalé qu'ils envisageaient de réorganiser toutes les activités liées à la pêche, y compris la culture, le traitement et la commercialisation. Ces initiatives augurent bien de la future expansion des constructions navales et de la conserverie.

38. On ne saurait ignorer que, pour diverses raisons, plusieurs pays ont négligé leurs ressources naturelles. Ils n'ont pas tiré un parti suffisant des possibilités dont ils disposaient en matière de traitement et d'exportation, de sorte qu'ils n'ont pas renforcé leur autosuffisance. La Déclaration et le Plan d'action de Lima ont insisté sur l'importance de ces ressources pour les stratégies de développement industriel. La plupart des pays producteurs de matières premières et riches en minéraux ont créé des industries utilisant les ressources locales ou des industries connexes. Le degré d'ouvraison et de normalisation en vue de l'exportation varie de pays à pays; certains semblent avoir accompli des progrès importants dans ce sens, d'autres n'assurent que la première transformation des produits destinés à la consommation intérieure ou à l'exportation. Les pays qui se sont dotés d'une infrastructure et d'organes de planification efficaces ont pu établir des projections assez détaillées concernant la disponibilité, l'utilisation et la transformation de leurs ressources naturelles pour diverses périodes. Toutefois, tous les pays n'ont pas réussi à mettre en place les moyens nécessaires pour pouvoir entreprendre à leur aise l'exploitation systématique de leurs ressources naturelles. Ils n'en sont pas moins tous conscients aussi bien des perspectives offertes que des problèmes à résoudre. Dans un nombre croissant de pays, des progrès marqués ont été accomplis dans le traitement des matières premières d'origine locale destinées à la consommation intérieure, tandis que certains pays d'Amérique latine exportent de nombreux produits d'excellente qualité (par exemple, viande, fruits de mer, fruits, légumes et aliments). Dans le secteur des textiles (coton, soie et laine) ainsi que les secteurs du cuir et de la chaussure, de nombreux pays du tiers monde parviennent aussi à fabriquer des produits exportables. Il importe de ne pas perdre de vue à cet égard que ces pays très peuplés constituent eux-mêmes d'excellents débouchés pour les produits de fabrication locale. Comme ils ne manquent pas de main-d'œuvre, la production locale devrait permettre de satisfaire la demande intérieure. Certains pays, tout en signalant le succès de

leurs efforts pour satisfaire les besoins fondamentaux de la consommation intérieure, sont peu optimistes quant à leurs chances d'obtenir de bons résultats à l'exportation. Cette attitude réservée s'explique par le manque de compétences techniques en matière de transformation très poussée et de contrôle de la qualité et par un accès insuffisant aux marchés.

39. L'exploitation des principales ressources naturelles des pays présente également à cet égard certaines limites intrinsèques. Cela vaut particulièrement pour les ressources minérales^{6,7}, dont les réserves sont insuffisamment connues. Les estimations des réserves disponibles sont fréquemment basées sur des levés incomplets, même dans le cas où le terrain a été entièrement prospecté, et elles ont le plus souvent un caractère préliminaire. Les ressources non renouvelables doivent être exploitées avec prudence. Dans de nombreux pays, les économistes sont d'une manière générale favorables à leur utilisation maximale pour les besoins de l'économie nationale. Certains pays indiquent qu'ils ont les moyens nécessaires pour prospecter leurs ressources minérales, dont certaines, comme le pétrole et l'uranium, sont très demandées sur le marché international, mais qu'ils n'ont pas encore entrepris l'exploration de ces ressources.

40. Certains pays semblent avoir fait le nécessaire pour assurer l'exploitation systématique de leurs ressources, allant dans certains cas jusqu'à établir des liaisons aval avec des secteurs clefs et des industries de base, et pourvoir au remplacement des importations et à l'accroissement de la valeur ajoutée pour l'exportation. Différentes mesures (investissements publics directs, réglementation des importations, aides à l'investissement, réduction ou exonération des droits de sortie, etc.) ont été adoptées pour atteindre cet objectif. Dans plusieurs pays, des dispositions ont également été prises pour développer les sources d'énergie hydro-électrique et thermique et l'exploitation des ressources en biogaz ou gaz naturel.

41. Il y a des cas où l'industrie autochtone ne peut fonctionner que grâce aux importations de matières premières, soit parce que la production locale de ces matières est insuffisante, soit parce que celles-ci ne sont pas produites dans le pays. L'utilisation des matériaux importés peut par ailleurs se justifier par la nécessité d'atteindre les objectifs fixés en matière de remplacement des importations ou celle d'encourager l'exportation des produits d'une branche donnée de l'industrie. En revanche, il y a des pays qui ont interdit totalement l'importation de matières premières déjà disponibles sur le marché intérieur. La Malaisie accorde des allègements fiscaux pour encourager les industries de main-d'œuvre, les agro-industries et les secteurs orientés vers l'exportation et le développement régional. Une liste de « fabrications prioritaires » – étroitement liée à la transformation des matières premières d'origine locale – a été approuvée par le gouvernement. A titre d'exemple de l'utilisation de ces ressources naturelles, la Malaisie cite les feuillus tropicaux, dont elle est exportatrice, en faisant observer que le bois est une matière première industrielle polyvalente qui peut être utilisée pour la fabrication d'un grand

⁶ L'industrie à l'horizon 2000 : nouvelles perspectives, chapitre VIII.

⁷ L'industrie dans le monde depuis 1960 : progrès et perspectives, chapitre VI.

nombre de produits, des cure-dents et jouets aux matériaux de construction et navires.

42. La Jordanie a pour politique d'encourager la transformation locale des matières premières telles que le phosphate dans l'industrie des engrais et le kaolin et le feldspath dans l'industrie céramique. Au Venezuela, la politique du pays en matière de ressources minérales est axée sur les programmes d'exploration et sur la mise en valeur de gisements locaux, en vue d'accroître le degré d'ouvraison. Une volonté analogue d'autosuffisance sectorielle caractérise également les mesures adoptées par l'Iraq pour tirer pleinement parti de ses ressources naturelles et en rationaliser l'exploitation. A la Jamaïque, le Scientific Research Council a réussi à découvrir plusieurs matières premières locales susceptibles d'être exploitées. Des progrès marqués ont été accomplis dans la mise en valeur de la plupart de ces matières premières, dont il faudra cependant assurer la commercialisation. Au Pérou, l'évaluation des ressources naturelles est effectuée à l'échelon le plus élevé par un organisme relevant de la présidence de la République.

43. Les plans en cours d'exécution dans quelques pays prévoient un taux d'utilisation élevé (60%) des matières premières locales dans l'industrie, mais on craint que les difficultés financières actuelles, qui ont ralenti la mise en œuvre de certains de leurs projets essentiels, ne constituent à terme un obstacle de taille à la réalisation de cet objectif. Dans d'autres pays, on a entrepris de grands projets industriels à forte intensité de capital qui dépendent entièrement, ou pour une grosse part, de matières premières importées. Ces pays se déclarent très optimistes quant à la contribution de ces projets à leur développement industriel général. Lesdits projets sont à l'origine d'une utilisation accrue de ressources telles que l'énergie, l'eau, la main-d'œuvre et les matériaux de construction. Dans certains de ces pays on prévoit la création d'industries à forte intensité de capital et d'industries de base pour fournir des machines et d'autres apports au secteur agricole. En l'absence de ces apports et de ces machines, ce secteur souffrirait d'une productivité insuffisante. Il convient d'augmenter la production de l'agriculture, qu'elle soit destinée à la consommation ou au traitement industriel, en fournissant à ce secteur des techniques perfectionnées, des apports adéquats, des moyens d'irrigation et l'énergie nécessaire. En Inde, des mesures ont été prises pour assurer un approvisionnement régulier en ressources naturelles, mesures qui prévoient notamment la poursuite de l'exploitation des ressources intérieures aussi longtemps que leur coût de production reste compétitif par rapport au prix des importations. L'Inde s'est également efforcée d'obtenir des garanties à long terme pour les importations de ressources en élargissant la coopération économique avec d'autres pays et en encourageant les investissements dans les projets d'exploitation de ressources situées à l'étranger. Une série d'études géographiques sont prévues pour la période couverte par le plan actuel. Tandis que des mesures ont été prises pour renforcer et moderniser les industries extractives, des programmes ont été mis au point pour encourager les industries consommant peu de ressources, agrandir les installations de stockage et recycler les déchets.

44. Dans quelques pays, on a également entrepris des travaux de prospection pour découvrir de nouvelles matières premières. En Yougoslavie,

on a réussi à constituer, à la suite des travaux d'exploration effectués récemment, une base importante de minerais métalliques (cuivre, aluminium, plomb et zinc). En Roumanie, certaines industries manufacturières consommant beaucoup d'énergie ou de matières premières sont implantées à proximité des ressources naturelles correspondantes. Cela n'est pas toujours le cas dans de nombreux autres pays où, pour toutes sortes de raisons, les installations industrielles sont éloignées des sources de matières premières ou des ressources naturelles qu'elles utilisent.

45. Dans plusieurs pays, la mise en valeur de certaines ressources naturelles et leur utilisation industrielle font l'objet d'une législation très élaborée. Certains pays avouent franchement qu'ils sont incapables d'assurer une utilisation complète et optimale de leurs ressources naturelles. Ils estiment que tant que l'on n'aura pas réussi à dissiper les incertitudes, notamment au sujet du financement des projets concernant la mise en valeur des ressources, il sera impossible d'établir des projections à long terme, ni pour la production agricole, ni, en se basant sur ces projections, pour le développement industriel. Il semble qu'un nombre croissant de pays qui avaient jusqu'ici exporté des matières premières transformables telles que le coton, le jute, le caoutchouc, le bois d'œuvre et les minerais ont déjà commencé à transformer ces matières ou bien étudient actuellement la possibilité de le faire (Egypte, Equateur, Guatemala, Inde, Indonésie, Malaisie, Nigéria et Thaïlande).

DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS TECHNOLOGIQUES

46. La technologie étant la pierre angulaire de l'économie nationale, toute évaluation du développement industriel et économique devrait, par définition, inclure une analyse du stade atteint dans ce domaine et des moyens disponibles pour utiliser cet instrument de changement et de progrès. Il a été demandé aux pays en développement divers renseignements à cet égard, notamment en ce qui concerne le développement de la formation technique et de la recherche, la diffusion des informations technologiques, l'adaptation et la mise au point des techniques et leur sélection, les institutions s'occupant de l'importation de technologie, et le développement des services consultatifs et techniques nationaux.

47. Voici comment, dans sa réponse au questionnaire, le gouvernement de l'un des pays en développement les moins avancés décrit la situation du pays à cet égard : aucun organisme spécial ne réglemente l'apport de techniques, il n'existe pas de plan d'ensemble pour le développement scientifique et technique et aucune mesure n'a encore été prise en vue de créer des institutions de recherche ou de développer les services consultatifs et techniques nationaux, il n'a pas été établi d'estimations concernant les besoins en personnel technique car le système d'enseignement n'est guère en mesure de répondre à ces besoins, puisqu'il n'existe ni université ni école technique supérieure. Cette réponse aurait pu être faite par bien d'autres pays où, aujourd'hui encore, la majorité des habitants ne sait ni lire ni écrire. Par contre, il existe plusieurs pays en développement où non seulement le taux d'analphabétisme est très faible, mais

encore les moyens de recherche dans le domaine de l'enseignement sont très développés. Les besoins et les possibilités des pays en matière de science et de technologie sont donc très différents⁸.

48. La Déclaration et le Plan d'action de Lima mettent l'accent sur l'importance que revêt l'élaboration de plans et politiques nationaux dans le domaine de la science et de la technologie. D'après les réponses à l'enquête, plusieurs pays en développement accordent une attention particulière à cette question et ont récemment pris diverses mesures en la matière, par exemple a) établissement d'un plan de développement scientifique et technique (Brésil, Guyane, Mongolie, République de Corée et Venezuela), b) inclusion d'un chapitre spécialement consacré à la science et à la technique dans les plans nationaux de développement (Ghana), et c) création d'organismes spécialisés comme le Conseil national de la science et de la technique (Colombie), l'Office national pour le développement scientifique et technique (Nigéria) et la Commission nationale des politiques scientifiques et technologiques (Panama).

49. Pour certains pays, la technologie s'arrête aux outils et machines convenant à des activités de production qui utilisent une main-d'œuvre nombreuse; matériel agricole simple, ateliers de réparations, matériel de fraisage et de sciage, génératrices, installations de distribution d'eau, moyens de transport motorisés, voilà sur quoi portent leurs besoins techniques les plus urgents. D'autres pays, au contraire, ont pu assimiler des technologies avancées, comparables en complexité à celles qu'utilisent les pays hautement industrialisés. Entre ces deux extrêmes se situent de très nombreux pays où un développement technologique se manifeste, même si ce n'est que lentement. Certains de ces pays n'ont pas de services d'entretien et beaucoup manquent de main-d'œuvre qualifiée et de moyens de formation. D'autres ont la possibilité de former du personnel suffisamment qualifié mais se heurtent au problème de l'exode des compétences; après s'être constitué un effectif suffisant de cadres techniques de niveau moyen et supérieur, ils le voient s'amenuiser progressivement à mesure qu'un nombre croissant de techniciens et d'ingénieurs trouvent des emplois plus lucratifs à l'étranger. Tel est notamment le cas au Bangladesh. Tant que durera cet exode du personnel qualifié, la base technologique nationale de ces pays en développement restera faible. Le phénomène a pris de telles proportions dans de nombreux pays que l'on y envisage sérieusement d'appliquer des mesures correctives. La situation se complique encore du fait que les pays éprouvent des difficultés à enrayer cette expatriation de personnel qualifié, qui est devenue une importante source de devises. Des mesures sont néanmoins prises afin de développer et de perfectionner les moyens de formation et l'enseignement.

50. Dans certains des pays qui ont répondu à l'enquête, les qualifications du personnel provenant des instituts polytechniques, centres de formation technique et établissements d'enseignement professionnel sont assez élevées et adaptées aux besoins de l'industrie. Ces divers établissements pourraient former beaucoup plus de techniciens, n'était le manque de professeurs. Dans un pays –

⁸ L'industrie à l'horizon 2000 : nouvelles perspectives, deuxième partie, chapitre VII.

qui n'est nullement le plus désavantagé à cet égard – on ne compterait qu'à peine plus de 7 000 enseignants pour 200 000 élèves. Il est cependant encourageant de constater que les nouvelles politiques adoptées en matière d'enseignement dans bien des pays du tiers monde attachent une importance particulière à la science et à la technologie. A la création de centres et établissements d'enseignement professionnel qui forment le personnel nécessaire à l'industrie s'ajoute la mise en place ou l'expansion de services de recherche et d'études techniques. Au Bangladesh, par exemple, le gouvernement élabore un mécanisme institutionnel pour le développement des compétences dans ce dernier domaine, tandis qu'au Botswana ont été créés un centre pour la conception et la mise au point des produits et un centre d'innovation pour les industries rurales. Ces mesures sont cependant insuffisantes, eu égard à l'ampleur des besoins. Bien des pays ont mis en place une infrastructure industrielle assez moderne, mais il faut encore que leur industrie prenne pleinement conscience de la nécessité de développer les moyens de recherche et de formation. Bien planifiée, l'industrialisation devrait entraîner la création de capacités originales de mise au point de techniques. D'après les renseignements fournis par les pays en développement, la majorité d'entre eux est fortement tributaire des techniques étrangères qui, si elles sont faciles à obtenir, sont souvent coûteuses.

51. Nombreux sont les pays pour lesquels on ne peut savoir à quelles conditions l'industrie a acquis des techniques étrangères, ni même quelles sont les modalités des contrats conclus entre les entreprises locales et les fournisseurs étrangers. Au cours des dernières années, certains pays ont cependant créé des offices nationaux chargés de contrôler l'apport des techniques étrangères, d'enregistrer les brevets et marques de fabrique, de développer l'information sur les techniques locales et étrangères, et de stimuler les activités de recherche-développement. Des lois ont été adoptées qui réglementent le flux des techniques ainsi que leur mise au point, leur importation et leur emploi. Certains pays envisagent de mettre en œuvre diverses mesures couvrant tous les aspects de la question, y compris la formation, eu égard à l'évolution des besoins en la matière. En Roumanie, on prévoit qu'à la fin du Plan quinquennal en cours 45% de la valeur totale de la production industrielle seront représentés par des produits mis au point ou améliorés par des organismes de recherche-développement. A Cuba, des mesures ont été prises afin de stimuler l'esprit novateur des techniciens locaux, qui ont ainsi pu mettre au point et perfectionner divers matériels, techniques et procédés.

52. Dans les pays où la productivité est faible – quatre à dix fois moindre que dans les pays industrialisés – la technologie doit être conçue de manière à accroître la productivité dans les industries à forte intensité de main-d'œuvre. Certains pays ont pris des mesures à cet effet, tout en encourageant la mise au point de modèles autochtones pour stimuler la fabrication locale de biens d'équipement et réduire les dépenses en devises. Cependant, les progrès accomplis ne sont pas assez rapides. Dans les nouveaux plans de certains de ces pays, il est prévu d'intensifier la recherche industrielle appliquée qui sera organisée selon des programmes tenant compte des besoins des utilisateurs. Les problèmes de recherche auxquels se heurtent ces pays touchent la quasi-totalité des branches d'industrie. Pour les pays qui ont une industrie mécanique lourde

et se sont même engagés dans la construction aéronautique et navale, l'acquisition de techniques et le développement des compétences revêtent une particulière importance. Il leur faut non seulement maintenir la production, mais encore perfectionner les modèles et accroître les moyens des installations, voire mettre au point leurs propres modèles. Or, ces pays manquent eux aussi de personnel qualifié et la formation professionnelle n'y est pas assurée aussi systématiquement qu'il conviendrait.

53. A propos de l'importance que revêt l'acquisition d'informations techniques et le développement de la formation technique : a) au Mexique, des progrès notables ont été enregistrés depuis la création d'un organisme appelé INFOTEC, qui a réuni une véritable somme d'informations sur les innovations techniques apportées dans le monde entier et peut communiquer ces renseignements à l'industrie. Le gouvernement applique une politique dite d'« autodétermination technologique » fondée sur le principe de l'autonomie en ce qui concerne la recherche, le choix, la négociation, l'utilisation, l'assimilation, l'adaptation et la mise au point des techniques; b) au Pérou, il a été décidé que toutes les entreprises industrielles affecteraient 2% de leurs bénéfices nets à la recherche scientifique et technique en faveur de l'industrie. De telles mesures sont manifestement nécessaires pour inciter l'industrie à considérer la R-D comme un élément essentiel de ses activités. En prenant des initiatives de ce genre, les gouvernements contribuent à motiver le secteur privé; c) la République de Corée a fait état d'une expérience intéressante. On y travaille depuis 1973 à la création d'une « cité de la science » dont les installations permettront d'utiliser efficacement les moyens techniques au profit de l'économie nationale; ainsi, on prévoit d'établir des instituts de recherche industrielle stratégique dans cette cité dans l'espoir que les conditions qui y régneront stimuleront la recherche interdisciplinaire et favoriseront la constitution d'une communauté intellectuelle groupant des centres de recherche et des universités.

54. Dans de nombreux pays, et particulièrement en Amérique latine et en Asie, le développement des moyens nationaux de recherche est largement institutionnalisé. Les besoins en personnel – techniciens, chercheurs, ingénieurs et autres spécialistes indispensables pour le développement économique du pays – sont bien définis et font l'objet de projections précises. Cependant, tout comme les pays les moins avancés, ces pays déjà relativement développés se déclarent préoccupés par les insuffisances et pénuries qu'ils connaissent à cet égard. Et pourtant ils ne manquent pas de moyens, car on y voit se multiplier les établissements d'enseignement de tous genres et de tous niveaux, les universités et organismes de recherche bien équipés et réputés dans le monde entier, et les services consultatifs et techniques dotés d'un personnel qualifié et expérimenté, tandis que se développent les possibilités de formation à l'étranger offertes à leur main-d'œuvre et que s'étoffe leur mécanisme institutionnel chargé de superviser et d'organiser l'acquisition et la mise au point des techniques ainsi que les activités de recherche.

55. Au Brésil, plusieurs organismes ont pour mission de promouvoir la mise au point des techniques, parmi lesquels figure un office fédéral autonome chargé d'appliquer la législation correspondante. Ce service dispose d'un personnel suffisamment nombreux et qualifié. Cependant, bien que diverses

mesures soient prises afin d'assurer un équilibre satisfaisant entre les besoins technologiques du pays et les opérations d'acquisition des techniques sur le marché mondial, il n'a pas encore été possible de définir une politique uniforme. Au Maroc, aucun organisme national n'est particulièrement chargé d'assurer ou de réglementer le transfert des techniques. Le gouvernement encourage les entreprises à acquérir des techniques modernes et facilite les transferts de devises nécessaires pour rémunérer les services fournis par les firmes étrangères. De même, au Nigéria, les diverses industries doivent s'occuper elles-mêmes de trouver des techniques étrangères qui répondent à leurs besoins. En Amérique latine, les décisions du Pacte andin sont généralement prises en considération pour l'adoption de lois visant à accroître les pouvoirs du gouvernement et pour le renforcement de la position de négociation en matière d'acquisition de techniques. La Colombie a défini divers critères généraux régissant l'introduction de techniques étrangères : création d'emplois, meilleure utilisation des ressources naturelles et de la main-d'œuvre qualifiée locales, protection de l'environnement, contribution au développement scientifique et technique du pays, promotion des exportations, etc. Au Mexique, on s'efforce particulièrement d'éviter les doubles emplois dans la recherche. Le Gouvernement guatémaltèque estime que le fait que plus de 1 000 brevets soient enregistrés à l'Office de la propriété industrielle du Guatemala montre à quel point le pays dépend de l'étranger et constitue un obstacle à l'expansion de l'industrie. Selon ce gouvernement, plus de 12 millions de quetzals ont été transférés à l'étranger entre 1972 et 1976 pour le paiement de redevances dues pour l'utilisation de techniques étrangères. En Guyane, le gouvernement note un aspect monopolistique dans l'établissement des prix des techniques importées et reconnaît qu'une réglementation ne peut pas être d'un grand secours en la matière.

56. Plusieurs pays du tiers monde prennent des mesures pour faciliter le transfert et la mise au point de techniques appropriées à leurs stratégies et plans de développement pour l'industrie. Des lois sont adoptées qui pourraient assurer des modalités satisfaisantes pour le versement des redevances. Les gouvernements prennent une part active à l'étude et au recensement des besoins technologiques de leur pays, et apportent souvent leur aide pour les longues négociations dont fait l'objet l'acquisition des techniques. Voici quelques exemples de mesures prises par les pouvoirs publics des pays en développement : fusion de bureaux d'études au sein de grandes firmes de consultants, création d'instituts de recherche sectorielle, développement de la formation en cours d'emploi, application de mesures d'encouragement destinées à attirer l'investissement étranger, création de services d'information technique et de commissions et conseils scientifiques, coopération avec d'autres pays de la même région pour la mise en œuvre de programmes de recherche portant sur des points d'intérêt commun. Toutes ces mesures contribuent à assurer un apport régulier de techniques dans les pays. Plusieurs gouvernements ont décidé d'accorder dans leurs programmes de grande envergure la préférence à l'emploi et au développement des services techniques locaux; tel est le cas au Brésil, en Colombie, en Equateur, en Indonésie, en Malaisie, à Panama et en Tunisie. A Sri Lanka, les programmes de recherche seront plus étroitement orientés vers

les besoins de l'industrie, l'utilisation des ressources locales et le développement des techniques autochtones.

57. La convocation, en août 1979, de la Conférence des Nations Unies sur la science et la technique au service du développement montre clairement que l'on se préoccupe de plus en plus de développer les capacités techniques dans les pays du tiers monde⁹. Un nombre croissant de pays – en particulier de pays en développement déjà relativement avancés – paraissent adopter une stratégie fondée sur l'application d'une méthode sélective pour l'acquisition de la technologie et sur le renforcement des capacités locales de mise au point et d'adaptation des techniques. Quant aux pays moins avancés, ils reconnaissent eux aussi la nécessité de développer leurs possibilités techniques autant que le permettent les moyens limités dont ils disposent, mais leurs efforts portent généralement sur des domaines choisis en fonction de leur dotation en ressources et de leur capacité industrielle, et c'est à plus long terme qu'ils envisagent le développement de leurs possibilités technologiques. Un exemple caractéristique à cet égard est celui de l'Ethiopie où a été créée une commission pour la science et la technologie, qui est chargée d'élaborer une politique adaptée au stade de développement atteint par le pays.

58. Même si quelques-uns seulement des pays du tiers monde ont réalisé des progrès notables dans la mise au point et l'adaptation des techniques, il est évident que l'on accorde de plus en plus d'attention à l'établissement de priorités et à la sélectivité dans l'organisation et la conduite des activités nationales de R-D, afin d'axer les efforts sur celles qui offrent les perspectives les plus intéressantes pour le pays. Il convient toutefois de mentionner le danger – implicite dans certaines réponses des gouvernements – que présente à cet égard un éparpillement de ces efforts. Dans certains cas, les pays peuvent mettre l'accent sur la R-D *approfondie* dans leurs organismes spécialisés, par exemple l'Institut central de recherches sur le cuir en Inde, l'Institut de recherches sur le caoutchouc en Malaisie et l'Institut mauricien de recherches pour l'industrie sucrière. Tous les pays – et surtout les petits – auraient intérêt à retenir quelques domaines hautement prioritaires et à leur consacrer le maximum d'activités de manière à tirer le meilleur parti des ressources limitées disponibles pour la R-D.

⁹ Voir à ce sujet le document de fond établi par l'ONUDI pour la CNUSTSD et intitulé « Renforcement du potentiel technologique des pays en développement : cadre général d'une action au niveau national » (A/CONF.81/BP/UNIDO).

II. Coopération internationale

59. Au moment de leur adoption, la Déclaration et le Plan d'action de Lima, la Stratégie internationale du développement pour la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement et les résolutions de la sixième session extraordinaire de l'Assemblée générale concernant le Nouvel Ordre économique international n'avaient pas l'appui inconditionnel de la communauté internationale. On décèle toutefois une tendance encourageante dans les réponses des pays développés qui avaient auparavant fait des réserves quant aux objectifs et quant à certains aspects de ces textes. Ceux qui n'ont pas officiellement abandonné leurs réserves appuient maintenant la Stratégie internationale du développement et partagent nombre des idées exprimées dans la Déclaration et le Plan d'action de Lima. Ils sont prêts à participer activement à l'exécution d'activités et de programmes pour aider les pays en développement à atteindre des objectifs mutuellement satisfaisants en matière d'industrialisation et considèrent les résolutions de l'Assemblée générale comme l'expression de la volonté de la communauté internationale d'œuvrer à l'instauration d'un ordre économique international plus équitable.

60. Certains pays industrialisés ont annoncé qu'ils avaient atteint ou dépassé les objectifs fixés en matière d'aide publique au développement (APD)¹⁰. Cela témoigne de leur volonté de mettre en œuvre les résolutions de l'Assemblée générale et d'atteindre ces objectifs. Il ressort des réponses au questionnaire que quelques pays industrialisés sont bien décidés à favoriser l'indépendance économique et l'industrialisation de pays en développement.

61. Dans leurs réponses, la plupart des pays industrialisés insistent plus particulièrement sur les programmes visant à satisfaire les besoins essentiels des pays en développement pour amorcer leur croissance dynamique reposant sur des bases solides. Ils soulignent qu'il faudrait s'attacher avant tout à répondre aux besoins fondamentaux des pays les plus défavorisés. Il a également été dit qu'il fallait accorder plus d'importance aux questions touchant la formation et l'emploi (Finlande). Un pays a jugé que, dans un système économique

¹⁰ La Suède a atteint en 1975 l'objectif qu'elle s'était fixé, à savoir porter le rapport APD/PNB à 1%; quant au Danemark, il a atteint le sien (0,7% du PNB) en 1978. En Autriche, l'aide publique et l'aide privée ont représenté pour la première fois 1% du PNB en 1977. Voir également annexes III et IV.

international ouvert, la coopération entre tous les intéressés offrait la meilleure possibilité d'harmoniser l'industrialisation des pays du tiers monde (République fédérale d'Allemagne). La Chine a fait savoir que pour aider certains pays en développement soucieux de satisfaire les besoins quotidiens de leurs habitants, elle a surtout mis en chantier des projets de faible et de moyenne envergure intéressant l'industrie légère, dans le cadre de ses programmes de coopération technique avec ces pays. Elle a également aidé à construire d'importantes installations pour l'industrie lourde dans le tiers monde.

62. Certains pays du CAEM, tout en énumérant leurs activités de coopération en vue de l'industrialisation des pays en développement et de l'instauration d'un nouvel ordre économique international, ont spécialement insisté sur la nécessité de réduire les dépenses militaires et de consacrer une partie des fonds ainsi libérés au développement industriel du tiers monde. La détente est considérée comme l'un des principaux facteurs de la coopération économique entre pays à régimes économiques et sociaux différents. Lorsque règne la paix et que l'on s'abstient de recourir à la force en politique étrangère, les pays en développement sont mieux à même de restructurer leur commerce extérieur et de s'industrialiser (Bulgarie, République démocratique allemande, République socialiste soviétique de Biélorussie et République socialiste soviétique d'Ukraine).

CRÉATION D'INDUSTRIES DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

63. En ce qui concerne la création d'industries dans les pays en développement, les questions posées aux pays industrialisés portaient sur le transfert progressif d'usines (et notamment d'investissements industriels) dans les pays du tiers monde, les politiques d'ajustements structurels, la fabrication de produits de synthèse, les mesures destinées à encourager la sous-traitance et la suite donnée aux consultations organisées par l'ONUDI. Quant aux pays en développement, il leur a été demandé de donner des renseignements sur les ressources extérieures dont ils avaient besoin.

64. L'implantation d'industries dans les pays en développement par le transfert progressif de capacités de production qui, à longue échéance, seraient moins concurrentielles dans les pays développés et permettraient de mieux utiliser les ressources naturelles et humaines des pays en développement est une question fort complexe qui peut aussi bien susciter la dissension qu'encourager la coopération. Les diverses politiques touchant les ajustements structurels dans les pays industrialisés doivent tenir compte des besoins du tiers monde. En demandant aux pays développés d'aider les pays en développement à s'industrialiser et de leur ouvrir leur marché, la Déclaration et le Plan d'action de Lima insistent sur le rôle de la communauté internationale dans l'harmonisation du développement industriel du monde d'aujourd'hui. Répondant aux questions qui leur étaient posées à ce sujet, la plupart des pays développés à économie de marché ont souligné que les apports de capitaux privés étrangers jouent un rôle important dans le progrès économique en ce sens qu'ils favorisent le transfert de

ressources, de compétences administratives et de techniques aux pays en développement, l'augmentation de la capacité de production et de l'emploi ainsi que la création de marchés d'exportation. Comme l'ont fait remarquer certains pays dans leurs réponses, cette opinion concorde avec les idées exprimées à la Conférence sur la coopération économique internationale, qui s'est tenue à Paris en 1977.

65. Il semble que la création de groupements régionaux et sous-régionaux de pays en développement et la formation d'associations de producteurs aient amélioré la position de négociation des pays du tiers monde dans le domaine du commerce et de l'industrialisation. Les plans d'intégration sous-régionale se traduisent par une coopération industrielle concrète dans un certain nombre de pays, particulièrement en Amérique latine où des préférences commerciales ont permis d'accroître et de diversifier les exportations de produits manufacturés et de produits non traditionnels. A l'échelle mondiale, cette tendance n'est pas aussi nette, mais il est intéressant de voir qu'elle se manifeste dans des pays très différents de par leur situation, leurs intérêts, leurs associations traditionnelles et historiques, leurs orientations politiques et sociales et leur niveau de développement économique. Une telle évolution est d'autant plus positive qu'elle va parfaitement dans le sens des objectifs fixés à Lima.

66. Plusieurs pays en développement ont pris de nombreuses mesures pour attirer les investissements étrangers et ont notamment créé des coentreprises industrielles. En général, ils préfèrent détenir 51% du capital pour sauvegarder les intérêts nationaux. Toujours pour protéger ces intérêts, certains d'entre eux réglementent la participation des étrangers aux activités industrielles en spécifiant les branches d'industrie dans lesquelles cette participation est ou n'est pas autorisée, en fixant le coefficient de participation étrangère, en consentant certains avantages, etc. Les propositions étrangères de participation sont passées au crible et ne sont approuvées qu'après un examen détaillé de tous leurs aspects et de toutes leurs incidences. Ainsi, un certain pays a ouvertement pour politique de ne permettre que les investissements étrangers qu'il juge conformes aux intérêts nationaux. Dans les domaines où l'on n'a pas besoin des techniques et des compétences étrangères, les accords de collaboration avec l'étranger ne sont pas renouvelés. Cela peut être tout à fait justifié, mais le fait qu'on ait insisté sur ce point mérite d'être relevé.

67. En revanche, certains pays en développement n'imposent pratiquement aucune restriction aux entrées de ressources extérieures, aux investissements étrangers et à la collaboration directe dans tous les domaines de l'industrie. Les codes des investissements privés prévoient des avantages fiscaux et autres pour les investisseurs étrangers. Ces pays ont des méthodes de promotion des investissements très modernes qui consistent à envoyer des missions dans les pays exportateurs de capitaux, à y créer des bureaux d'investissement, à faire des campagnes de publicité bien orchestrées en utilisant les moyens d'information internationaux, à diffuser des renseignements sur les conditions d'investissement et les possibilités industrielles, à organiser des consultations régionales, à collaborer avec des organisations internationales, à employer des conseillers en matière d'investissements dans les pays développés et à libéraliser les lois et règlements concernant le rapatriement des

capitaux, des bénéfices et des dividendes, les dégrèvements fiscaux, les provisions par amortissement et autres avantages. En outre, plusieurs pays créent des zones franches d'exportation pour stimuler la fabrication de produits manufacturés. Certains pays offrent une protection juridique et constitutionnelle contre la nationalisation des industries et promettent de dédommager les investisseurs privés en cas de nationalisation.

68. Certains pays en développement encouragent tout particulièrement les investissements étrangers dans certaines industries et accordent aux investisseurs des avantages spéciaux, notamment dans les industries avides de capital, les industries très techniques et les industries tournées vers l'exportation. Dans un certain nombre de pays où les établissements d'investissement et de crédit dans le domaine du développement ont fait leurs preuves, les organismes officiels et privés de crédit et d'investissement recherchent activement l'appui de leurs promoteurs et du gouvernement. On les encourage à réviser leur politique de prêt de façon à ce qu'ils puissent financer des projets rentables du point de vue économique, financier et technique en allant au-delà des garanties offertes par les emprunteurs. Il arrive également, dans les pays exportateurs de capitaux, que l'on diffuse largement de la documentation technique sur des projets industriels. Certains pays favorisent aussi les investissements au moyen de négociations directes, d'accords bilatéraux ou multilatéraux et d'études sectorielles. Beaucoup de pays ont indiqué qu'ils n'exercent aucune discrimination à l'encontre des investisseurs étrangers et qu'ils n'accordent pas à leurs ressortissants d'avantages particuliers susceptibles de nuire aux intérêts des investisseurs étrangers.

69. Les pays en développement ont un besoin croissant de capitaux étrangers et la mise en œuvre de la Déclaration et du Plan d'action de Lima exige un transfert massif de ressources des pays développés aux pays en développement. Or, l'offre de capitaux va diminuant, car les pays développés traversent une crise économique qui les oblige à prendre des mesures grevant lourdement leurs ressources financières. En outre, la notion d'aide n'est pas toujours accueillie avec un grand enthousiasme et on s'intéresse de plus en plus à d'autres formes de financement et à la sécurité des investissements dans les pays en développement. De nombreux pays développés ont pris des mesures pour assurer la protection juridique des investissements directs de leurs ressortissants et de leurs institutions à l'étranger en cas de crise politique, formule qui a donné des résultats encourageants dans certains pays de l'OCDE. Ainsi, en République fédérale d'Allemagne, pays qui encourage les investissements privés directs dans les pays en développement, dans un esprit de collaboration, ces investissements représentaient environ 30% du total des investissements directs à l'étranger à la fin de 1977. Des avantages fiscaux ont été consentis aux personnes investissant dans les pays en développement les moins avancés. D'autres pays développés ont pris des mesures analogues.

70. Mains pays industrialisés non seulement souhaitent que les pays en développement leur fassent connaître clairement les conditions dans lesquelles ils sont prêts à accueillir les investissements étrangers, mais encore insistent pour que ces pays ne fassent aucune discrimination entre les investissements étrangers et les investissements nationaux et pour qu'ils dédommagent les

investisseurs en cas de nationalisation. Ils soulignent l'importance d'un climat favorable aux investissements. Indubitablement, les pays développés comme les pays en développement sont nombreux à s'efforcer d'améliorer ce climat, mais il reste encore beaucoup à faire de part et d'autre. Certains pays d'Europe ont pris des mesures constructives pour encourager les investisseurs privés à profiter des possibilités qui leur sont offertes dans le tiers monde. De même, certains de ces pays ont d'eux-mêmes prévu des fonds spéciaux comme garantie contre les risques autres que commerciaux. En Norvège, un système de garantie des investissements privés à l'étranger est en vigueur depuis 1964. Entre 1970 et 1977, le Gouvernement suisse a garanti 70% des investissements suisses qui se montaient, dans les pays en développement, à 112,6 millions de francs suisses. En outre, pour que les investisseurs bénéficient de la garantie il faut, entre autres, que les projets d'investissement fassent partie du plan de développement du pays d'accueil. La Suisse a conclu des accords bilatéraux avec 33 pays en développement pour protéger et encourager les investissements suisses directs. On voit donc qu'il est possible de créer un climat favorable aux investissements dans les pays en développement par des négociations bilatérales.

71. Etant donné l'importance que revêt l'industrialisation du tiers monde et le rôle que peut jouer le secteur privé canadien dans ce domaine, le Canada élargit actuellement son programme de coopération industrielle. Dans le cadre de ce programme, il aide à définir des projets et à réaliser des études de faisabilité et de préfaisabilité pour encourager les sociétés canadiennes à s'établir ou à accroître leurs activités dans les pays en développement en participant à des projets publics ou selon d'autres formules de coopération commerciale. On encourage le secteur privé canadien à profiter des possibilités de coopération industrielle et à contribuer à l'industrialisation de certains pays en développement. Les pays en développement les moins avancés peuvent normalement bénéficier de ce programme mais, jusqu'à présent, les activités ont surtout été axées sur les pays en développement à revenu moyen. En vue de faciliter le passage à un régime commercial moins protectionniste pendant la prochaine décennie, le Canada a pris plusieurs mesures visant à favoriser l'adaptation structurelle de l'industrie.

72. Certains pays développés accordent des prêts à des conditions de faveur aux entreprises désireuses d'implanter des unités de production dans les pays en développement¹¹. C'est le cas, en Autriche, pour les moyennes entreprises. Ces dernières années, l'Autriche a également facilité les importations de produits manufacturés originaires des pays en développement. Certaines industries autrichiennes se sont installées dans les pays en développement, tandis que d'autres ont réorienté leur production. Les instituts de recherche autrichiens examinent la position concurrentielle du pays dans certaines branches de l'industrie, dans le contexte de la division internationale du travail. La Belgique possède une société d'investissement internationale dont le portefeuille est détenu à raison de 51% par le secteur public et qui est chargée de favoriser les investissements dans les pays en développement. D'importantes mesures fiscales ont également été prises pour encourager les investissements

¹¹ Voir *Financial Resources for Industrial Projects in Developing Countries*.

industriels à l'étranger sans que l'on recoure à des restrictions comme le contrôle des changes auquel sont soumis les investissements dans d'autres pays. En Finlande, on s'intéresse de plus en plus à la promotion des investissements dans les pays en développement. Ainsi, la Finlande, en collaboration avec l'ONUDI, a récemment participé à la mise en œuvre de projets industriels, en particulier dans le domaine de la métallurgie et de l'industrie du bois¹².

73. Au Japon, plusieurs organismes privés et gouvernementaux s'occupent des investissements industriels dans les pays en développement. Les coentreprises sont encouragées par l'Organisation internationale de développement qui consent des prêts sans intérêt pour la création de petites et moyennes entreprises dans le tiers monde. Depuis avril 1978, une simple notification à la Banque du Japon suffit pour les investissements directs. Aux Pays-Bas, les investissements industriels dans les pays en développement suscitent un certain intérêt. Le gouvernement a conclu des accords de coopération technique avec 19 pays en développement et a créé un poste budgétaire spécial pour aider les industries qui ne sont plus rentables aux Pays-Bas à s'installer dans les pays en développement afin de tirer parti des avantages économiques qui leur sont offerts.

74. Le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord reconnaît que la création d'industries dans les pays en développement est l'un des aspects du dialogue Nord-Sud qui peut être profitable tant pour les pays développés que pour les pays en développement en raison des avantages comparatifs. Le Gouvernement britannique a pour politique d'encourager les entrepreneurs à créer de nouvelles usines là où cela est rentable parce que les dépenses d'équipement et les frais d'entretien sont peu élevés. L'industrie du Royaume-Uni a toujours cherché à s'adapter à l'évolution de l'industrie et du commerce mondiaux. Forte de son expérience, elle a pris toute une série de mesures pour faciliter l'adaptation structurelle de son industrie à l'évolution de la concurrence mondiale.

75. La plupart des pays développés signalent que dans leur stratégie et leur politique industrielles ils prévoient toujours un mécanisme d'ajustement structurel qui, étant permanent, s'intègre à leur économie. La République fédérale d'Allemagne considère qu'il est indispensable de procéder à des ajustements structurels dans l'industrie pour assurer une croissance économique générale et permettre aux pays en développement de participer plus activement à la division internationale du travail. Elle estime que les mesures pratiques d'ajustement structurel sont avant tout du ressort des entrepreneurs privés. Du point de vue de la politique générale, les problèmes sociaux doivent être résolus compte tenu des dépenses qu'entraîne la protection de secteurs non concurrentiels. Les Pays-Bas sont d'avis que c'est à l'industrie touchée de s'adapter à l'évolution de la situation. Dans ce contexte, on a récemment mis davantage l'accent sur les mesures générales visant à rationaliser les activités d'adapta-

¹² L'annexe V résume les renseignements fournis par les pays développés sur les mesures prises pour encourager les investissements dans les pays en développement (première colonne).

tion¹³. Les pays sont également favorables à la sous-traitance lorsqu'ils peuvent bénéficier d'un avantage comparatif. Les industries prennent de plus en plus conscience des nouveaux facteurs et conçoivent leurs politiques en fonction des possibilités et des facilités qui leur sont offertes à l'extérieur. Selon le Gouvernement français, il ne faut pas considérer que le redéploiement industriel revient à abandonner des secteurs industriels entiers. Il convient d'avoir une attitude plus nuancée. Les secteurs visés offrent toujours des possibilités de spécialisation qui peuvent être avantageuses pour les pays développés.

76. Les pays à économie planifiée ont également beaucoup contribué à la création d'industries dans les pays en développement. La Tchécoslovaquie a participé à l'implantation en Inde de quelque 60 usines employant environ 100 000 personnes. Dans sa réponse, la Tchécoslovaquie décrit de façon assez détaillée sa participation à la création d'usines semblables dans d'autres pays en développement. La République démocratique allemande a implanté 570 usines complètes dans les pays en développement depuis 1955. En 1978, 80 autres usines étaient en construction – dont 10 dans les pays en développement les moins avancés. Ces 80 usines appartiennent toutes au secteur des industries lourdes et des industries de base. La République démocratique allemande a coopéré avec d'autres pays du CAEM à l'établissement de cimenteries dans un certain nombre de pays du tiers monde. En Hongrie, on préconise généralement une participation plus active du pays à la division internationale du travail. La Hongrie a contribué à la création d'usines dans certains pays en développement, tant pour l'industrie légère que pour l'industrie lourde, et transfère des connaissances spécialisées et des techniques à divers pays.

FABRICATION DE PRODUITS SYNTHÉTIQUES

77. Il ressort de l'analyse qui précède non seulement que l'on a conscience des possibilités et des avantages offerts par le processus de restructuration, mais aussi que les pays industrialisés ont pris, chaque fois que cela a été possible, un certain nombre de mesures dans ce domaine. Toutefois, ces mesures sont loin de répondre à la dynamique du changement souhaité pour ce qui est de leur portée, de leur vigueur et de la diligence avec laquelle elles sont appliquées. Il convient de rappeler à ce propos que la Déclaration et le Plan d'action de Lima insistent sur le fait que les pays développés devraient adopter et appliquer des mesures de nature à instaurer un équilibre favorable aux pays en développement entre la fabrication de produits synthétiques et celles des produits naturels concurrents de ces pays. Les pays développés font observer à cet égard qu'ils peuvent tout au plus s'abstenir d'accorder des subventions aux entreprises privées qui créent des fabriques de produits synthétiques. Ainsi, le Gouvernement britannique signale qu'aucun programme d'aide publique n'a été adopté au Royaume-Uni pour encourager les industriels à fabriquer des produits

¹³ L'annexe V résume les renseignements fournis par les pays développés sur la politique suivie en ce qui concerne les ajustements structurels dans l'industrie (deuxième colonne).

synthétiques concurrençant directement les produits naturels des pays en développement. Conscient de l'importance que présentent pour ces pays les exportations de matières premières transformées et de la nécessité de laisser à l'industrie britannique le temps de s'adapter à une concurrence qui s'intensifie rapidement, le Royaume-Uni a favorisé un développement harmonieux des importations de ces matières. La Tchécoslovaquie et les Pays-Bas ont cité des exemples précis d'industries de transformation qui ont été éliminées progressivement. La Tchécoslovaquie préfère importer des articles traditionnels en jute des pays producteurs plutôt que du jute brut en vue de sa transformation. En revanche, la Commission économique pour l'Afrique a noté, à propos notamment de la Convention de Lomé, qu'aucun effort réel n'avait été fait jusqu'ici pour aider les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique à transformer leurs matières premières aux fins d'exportation ou d'utilisation sur place. La Norvège fait savoir qu'elle tiendra compte, dans ses politiques industrielles, des inquiétudes ressenties par les pays en développement au sujet de leurs produits naturels et de la menace que font peser sur eux les produits synthétiques provenant des pays développés. Les Etats-Unis d'Amérique ont également indiqué qu'ils étaient prêts à tenir des consultations avec les pays en développement dans les domaines de la conception des produits et de la promotion du commerce.

SYSTÈME DE CONSULTATIONS

78. Le rôle joué par les consultations industrielles qu'organise l'ONUDI est évoqué dans les réponses au questionnaire. On estime que ces consultations permettent de mieux comprendre la répartition actuelle de la production et les principaux facteurs qui influent sur les mesures d'aménagement des structures et sur la conclusion d'accords de coopération entre pays en développement et pays développés. On a reconnu qu'elles permettaient en outre aux participants de se faire une idée plus exacte de l'évolution future des structures de la production (ID/CONF.4/6). Evoquant plus particulièrement sa contribution à la discussion internationale sur l'industrialisation des pays en développement, le Royaume-Uni a mentionné les réunions de consultation organisées par l'ONUDI – notamment celles consacrées au cuir et aux articles en cuir et à la sidérurgie – qu'il considérait comme un moyen efficace de favoriser la conclusion d'accords de coopération et de coentreprise entre les pays développés et les pays en développement. Si le Royaume-Uni n'a pas présenté dans sa réponse de classification en bonne et due forme des domaines qui se prêteraient à une coopération, il a indiqué que certaines questions étaient examinées par des groupes de travail comprenant des experts. La British Steel Corporation prend une part active aux travaux de certains de ces groupes. Le Gouvernement britannique a en outre mis au point toute une série de mesures destinées à faciliter l'adaptation des structures de l'industrie à l'évolution du marché mondial. Ces mesures tiennent compte de la nécessité de faire face à la concurrence des autres pays développés et des pays en développement. L'Autriche reconnaît elle aussi que le système de consultations influe sur la définition des politiques dans les pays participants. La France a souligné

l'importance de ce système qui facilite les échanges de vues à caractère technique. De l'avis du Gouvernement français, ces échanges de vues peuvent favoriser une répartition harmonieuse de la production mondiale.

79. Les autorités et les entreprises hongroises ont pris une part active à toutes les réunions de consultation sectorielles organisées par l'ONUDI. A la suite de la première Réunion de consultation sur l'industrie des engrais, le Gouvernement hongrois a offert d'assurer la formation d'un certain nombre de spécialistes en Hongrie. Le Gouvernement des Etats-Unis signale qu'il a révisé son attitude à l'égard du système de consultations à l'issue de la dixième session du Conseil du développement industriel, à laquelle il avait été décidé que les consultations entre pays membres devraient réunir, selon les besoins, des représentants des pouvoirs publics, de l'industrie, du monde du travail, des groupes de consommateurs, etc. Le Gouvernement des Etats-Unis estime qu'un tel élargissement de la participation aux consultations est utile et permet de mieux tenir compte des réalités. La plupart des participants appartenant au secteur privé des Etats-Unis ont jugé les consultations fécondes et nombre d'entre eux collaborent activement avec l'ONUDI pour ce qui est de la suite à leur donner. Un certain nombre de pays en développement ont marqué l'intérêt qu'ils portaient à une coopération internationale dans divers secteurs industriels comme suite aux activités de consultations¹⁴. La Gambie, le Ghana, l'Indonésie, le Malawi, le Nigéria, l'Oman, le Panama, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, la République-Unie du Cameroun, la Somalie, le Togo et le Zaïre ont précisé les domaines qui les intéressaient plus particulièrement¹⁵.

ASSISTANCE FINANCIÈRE ET TECHNIQUE

80. Les pays développés ont été invités à fournir des renseignements sur l'assistance financière et technique qu'ils accordaient aux pays en développement. Les questions posées avaient trait aux apports de ressources provenant des pays développés, aux programmes de promotion des investissements directs de ces pays en faveur des pays en développement, et notamment des moins avancés d'entre eux, ainsi qu'aux domaines de coopération.

81. Certains pays développés ont désormais de plus en plus tendance à fournir une aide aux pays en développement par l'intermédiaire des organisations internationales (annexe IV). En 1978, la majeure partie de l'aide au développement accordée par l'Islande est allée au PNUD, à la Banque mondiale et aux projets exécutés conjointement par les pays nordiques dans certains pays d'Afrique. De même, la Finlande a versé aux organisations internationales 22,2 millions de dollars en 1976 et 21,9 millions de dollars en 1977, et son budget pour 1978 prévoyait une augmentation des crédits ouverts pour l'assistance d'environ 30% par rapport à l'année précédente. Le Danemark verse au PNUD la contribution par habitant la plus élevée et fournit 10%

¹⁴ Les diverses réunions de consultation organisées jusqu'ici ont réuni en moyenne entre 50 et 60 pays développés et en développement.

¹⁵ On trouvera des précisions sur le système de consultations dans le document ID/CONF.4/6.

des ressources totales du Programme. Dans l'aide apportée par la France, l'élément de libéralité atteint au total près de 94%. Les quatre pays du Sahel – Haute-Volta, Mali, Niger et Tchad – ont bénéficié d'un peu plus de la moitié de l'aide publique apportée par la France aux pays les moins avancés. Pour la première fois, la France a prévu un programme d'action prioritaire portant expressément sur la coopération scientifique et technique avec les pays en développement.

82. Tout en reconnaissant que les investissements étrangers contribuaient véritablement à leur industrialisation, les pays en développement sont, dans l'ensemble, préoccupés par leur insuffisance et par les conditions désavantageuses qui s'y attachent. D'une façon générale, tous les pays en développement cherchent à réorganiser les apports de ressources extérieures tant en ce qui concerne leur volume que leurs modalités. Les pays dont l'objectif de croissance industrielle est étroitement lié aux apports prévus de capitaux étrangers se préoccupent non seulement de la possibilité d'obtenir ces capitaux, mais aussi des modalités et conditions qui s'y attacheront afin que des opérations ruineuses imposées par les investisseurs étrangers ne viennent pas annihiler les avantages de l'industrialisation.

83. Certains pays en développement n'ont pu évaluer avec précision les ressources extérieures dont ils auront besoin pour leurs plans industriels. De toute évidence, comme ces pays ont des plans très élaborés et qu'ils ont beaucoup fait appel aux capitaux étrangers dans le passé, ils ont et auront probablement encore besoin de ressources extérieures assez importantes. Certains d'entre eux ont atteint un stade d'industrialisation relativement avancé. En revanche, la plupart des autres pays en développement ont évalué le montant total des investissements nécessaires pour leurs plans industriels et ont une idée assez précise des ressources extérieures dont ils auront besoin au cours de la période couverte par ces plans. Dans certains cas, ces estimations se présentent sous la forme de pourcentages des ressources qui devront être fournies par différentes institutions financières, comme les banques d'affaires et les banques de développement. Certains pays, notamment ceux d'Amérique latine, se félicitent de la confiance accrue dans leurs programmes industriels dont témoignent les milieux financiers internationaux, confiance qui leur permet de contracter des emprunts à l'étranger à des conditions relativement avantageuses. Etant donné que l'APD est loin de couvrir leurs énormes besoins, les pays en développement font, semble-t-il, de plus en plus appel aux banques d'affaires en vue de se procurer des ressources financières pour leurs projets de développement. Tel est, par exemple, le cas de la Colombie qui a emprunté à l'étranger pour développer son industrie. Elle précise que dans les domaines de la recherche technique et de la petite industrie, 18% des investissements prévus seront imputés sur le budget de l'Etat, les 82% restants devant être financés par d'autres sources. Les emprunts qu'elle a déjà contractés pour son programme, dans ces domaines, sont les suivants : emprunts auprès de la Banque interaméricaine de développement et de l'Agency for International Development en 1975, emprunts auprès de la République fédérale d'Allemagne et de la Banque mondiale en 1977 et emprunt négocié récemment avec la Banque mondiale pour la mise en place de la zone franche de Carthagène. Les pays où le

niveau de l'épargne ne peut être relevé (problème fort répandu au cours des années d'inflation postérieures à 1974) dépendent de plus en plus de concours financiers de l'étranger. Certains pays, dont l'économie est tributaire des fonds envoyés par leurs ressortissants qui travaillent à l'étranger, ont fixé des objectifs précis en ce qui concerne ces rapatriements. Ils en ont même tenu compte dans leurs allocations sectorielles. Ces pays s'efforcent d'accroître non seulement le volume de ces envois mais aussi les importations de machines et d'outillage industriels effectuées par leurs ressortissants lorsqu'ils rapatrient leurs économies. Le FMI a créé un fonds fiduciaire en 1976 pour assurer des facilités de crédit supplémentaires aux pays en développement désireux de redresser leur balance des paiements.

84. Si les apports de ressources extérieures ont dans l'ensemble diminué, certains pays, par exemple le Chili, ont enregistré, en 1978, un accroissement des investissements étrangers directs, notamment dans le secteur manufacturier. Dans un pays d'Amérique latine, ce secteur bénéficie de pas moins de 69% du montant autorisé pour les investissements étrangers directs. En revanche, d'autres pays se demandent dans quelle mesure ils peuvent compter sur ces investissements pour financer l'accroissement prévu de leurs capacités. Ainsi, on a évalué à plus de 500 millions de dollars le montant des investissements dont l'Ethiopie aura besoin au cours des prochaines cinq années pour exécuter ses projets industriels les plus urgents. Tout en mobilisant à cet effet l'épargne intérieure, l'Ethiopie recherche aussi des sources bilatérales et multilatérales de financement, mais elle éprouve des difficultés à en trouver.

85. Dans leurs plans nationaux de développement, certains pays se sont fixés un objectif louable, à savoir financer entièrement leur développement au moyen de leurs ressources propres. Au Guatemala, le système bancaire national a fourni, en 1976, 31% des ressources financières d'origine locale et, cette année-là, les investissements dans le secteur industriel ont augmenté plus rapidement que les investissements globaux. Dans certains pays, les investissements étrangers directs permettent de financer partiellement ou entièrement les projets, suivant l'intérêt de ceux-ci. Dans certains cas, les fournisseurs accordent des crédits importants pour l'achat de machines, d'outillage, de matières premières et de produits intermédiaires. La Guyane, qui devra se procurer à l'étranger 58,2% des capitaux dont elle aura besoin pour les projets industriels qu'elle se propose d'exécuter, a lancé un programme énergique de promotion des investissements étrangers. La Côte d'Ivoire signale qu'au cours de la période 1976-1980 50% des investissements à effectuer dans l'industrie privée et 75% de ceux qui sont prévus dans le secteur public devront être financés par des capitaux étrangers. Dans le cas du Kenya, la proportion des investissements dans l'industrie que l'on se propose de financer de cette manière est de 60%.

DÉVELOPPEMENT DE LA TECHNOLOGIE INDUSTRIELLE

86. Les gouvernements et les organisations internationales intéressées ont été priés de donner des renseignements sur les progrès qu'ils ont accomplis dans l'établissement du code international de conduite pour le transfert de technologie, l'état de la coopération internationale dans le domaine de la recherche technologique et la circulation de l'information technologique.

87. Les vues des pays en développement touchant leurs besoins en matière d'acquisition et de mise au point de technologie industrielle ainsi que les problèmes qu'ils rencontrent à cet égard ont été examinés ci-dessus. Cette question a aussi fait l'objet de nombreux échanges de vues dans diverses instances internationales. Malgré la volonté générale de remédier à la situation, les progrès ont été lents faute d'efforts suffisants. La résolution 3362 (S-VII) de l'Assemblée générale, qui est à l'origine de la résolution 89 (IV) de la CNUCED, a été approuvée par la quasi-totalité des pays du Nord et du Sud, et un consensus s'est dégagé concernant le mécanisme nécessaire pour suivre l'application du code de conduite. Malgré les divergences de vues concernant l'importance à accorder aux divers aspects du projet de code, sa nature, son pouvoir coercitif et sa portée, les pays sont désormais unanimes, ou presque, à reconnaître que ce code répond à un besoin urgent. Certains pays développés estiment que le code devrait être fondé sur le principe de l'application volontaire et qu'il faut s'en remettre au temps et à l'expérience pour en déterminer l'efficacité. D'autres ont proposé d'examiner à intervalles réguliers l'efficacité et l'opportunité de ce code. Quant aux négociations intergouvernementales sur la formulation du code, la quasi-totalité des pays développés ont exprimé sur ce sujet des vues qui s'accordent pour l'essentiel avec celles des pays en développement : les négociations ne devraient pas viser seulement à intensifier la coopération pour le transfert de technologie au niveau mondial, mais aussi à déterminer et à définir les normes devant être appliquées à ce transfert. A long terme, ils espèrent qu'une entente à l'échelon international au sujet du cadre juridique favorisera un flux plus régulier de technologie entre le Nord et le Sud, ainsi que l'octroi d'un minimum de protection aux acheteurs de technologie. Cette méthode d'approche axée sur la protection est jugée acceptable tant par les représentants du Nord que par ceux du Sud. Quelques pays insistent pour que le code de conduite ait un caractère obligatoire; ce n'est qu'à cette condition qu'il permettra de remédier à certains abus dans le domaine du transfert de technologie. Ces pays estiment que c'est là le seul moyen de sauvegarder les intérêts de toutes les parties intéressées.

88. De l'avis de certains pays, il convient de prendre d'urgence des mesures pour contrôler les activités des sociétés transnationales dans le domaine du transfert de technologie et d'enrayer l'exode des compétences. Ils ne sont pas partisans du transfert de toutes les formes de technologie aux pays en développement. Ainsi, la République démocratique allemande signale qu'elle choisit à cet effet des technologies qui répondent aux possibilités et aux souhaits des pays bénéficiaires. Il convient de s'inspirer du même principe pour le choix entre des unités de production modernes à caractère intégré et des petites industries. Le Gouvernement italien s'est déclaré disposé à fournir des

informations technologiques pertinentes aux pays en développement. Cependant, il pense que ces apports risquent d'être irréguliers, car cette information doit être fournie à la demande des parties intéressées et que sa nature peut varier suivant les pays et les cas d'espèce. Pour la période 1973-1980, le Japon a défini 18 thèmes de recherche dans le domaine de l'industrie dans une demi-douzaine de pays d'Asie du Sud-Est. Plusieurs pays développés ont encouragé la coopération en matière de recherche industrielle dans le cadre d'institutions nationales et étrangères et se sont employés à renforcer les services autochtones de recherche dans les pays en développement. Les Pays-Bas ont plusieurs programmes de ce genre, et la Fondation néerlandaise pour le développement technologique en faveur des pays en développement (TOOL) assure la liaison entre les institutions de recherche de ces pays et les universités techniques des Pays-Bas en vue d'assurer la diffusion des connaissances. Le programme de transfert de technologie mis sur pied par les Pays-Bas est dans une large mesure axé sur l'éducation, que complète une formation pratique sur le terrain. En 1977, les Pays-Bas ont créé un Conseil consultatif pour la recherche scientifique sur les problèmes de développement (RAWOO) en vue de stimuler la coopération dans le domaine de la recherche sur le développement entre les Pays-Bas et les pays du tiers monde. La Chine signale qu'elle a accueilli jusqu'à présent plus de 50 000 stagiaires de plus de 20 pays; ces stagiaires ont reçu en Chine une formation dans une variété de disciplines, qui leur permet de contribuer au développement de la technologie dans leurs pays respectifs.

89. Récemment, certains pays développés ont pris notamment les initiatives suivantes : a) depuis 1976, des arrangements ont été conclus entre divers ministères de la République fédérale d'Allemagne pour orienter le potentiel du gouvernement en matière de R-D vers la satisfaction des besoins des pays en développement, et en particulier ceux des couches les plus pauvres de leur population¹⁶; b) le Royaume-Uni est convaincu que les pays en développement doivent disposer d'informations aussi nombreuses que possible lorsqu'ils définissent leurs besoins technologico-industriels. Il a aidé l'ONUDI à créer une banque d'informations industrielles et techniques et examinera les résultats du projet pilote qui couvre quatre secteurs : sidérurgie, engrais, agro-industries et machines agricoles; c) en 1977, les Etats-Unis ont lancé le programme intitulé « Appropriate Technology international » qui vise à satisfaire les besoins technologiques du secteur privé des pays en développement.

90. Au cours des dernières années, un travail considérable a été accompli dans ce domaine aux niveaux national, régional et mondial avec l'assistance de l'ONUDI et d'autres organisations internationales¹⁷. Un centre régional pour le

¹⁶ Voir à l'annexe V le résumé de l'information fournie par les pays développés sur leurs programmes en faveur des pays en développement (troisième colonne) et les services d'information technologique correspondants (quatrième colonne).

¹⁷ Au niveau mondial, l'Organisation néerlandaise pour la recherche scientifique appliquée, entre autres organismes, a accordé son appui à l'Association mondiale des organisations de recherche industrielle et technologique (WAITRO), qui a pour but d'encourager la recherche industrielle en établissant des liens entre les institutions membres dans les pays industrialisés et les pays en développement, et en mettant sur pied des programmes de formation.

transfert de technologie dans la région de la CESAP a été créé à Bangalore (Inde). En outre, un réseau régional pour les machines agricoles a été établi dans cette région en vue d'organiser et de coordonner un travail continu de R-D dans le cadre des instituts nationaux spécialisés. En 1975, la troisième Conférence des ministres africains de l'industrie a approuvé une proposition tendant à créer un centre régional pour le transfert, l'adaptation et la mise au point de technologie, conformément à la Déclaration et au Plan d'action de Lima. De plus, la CEA prépare la mise en place d'un centre régional africain de conception et de fabrication industrielles ainsi que d'un institut africain pour la formation et la recherche techniques supérieures. Elle examine les possibilités de formation extrascolaire pour le développement industriel et de création d'associations autochtones, nationales et sous-régionales, de consultation et de travaux sous contrat. De même, la CEPAL coordonne, avec la Banque interaméricaine de développement, les activités de transfert de technologie et de développement technologique en Amérique latine. Au sein de l'ONUDI, la Banque d'informations industrielles et techniques (BIIT) est un service chargé d'aider les pays en développement à choisir des techniques appropriées¹⁸. Ce service doit faire partie intégrante d'un réseau général pour l'échange d'information technologique. Les préparatifs pour la mise en place de ce réseau sont exécutés par le Bureau de la science et de la technique de l'Organisation des Nations Unies (UNOST). L'UNESCO, dans le cadre de son Système mondial d'information scientifique et technologique (UNISIST), aide les pays en développement à mettre en place l'infrastructure dont ils ont besoin dans le secteur de l'information. Dans le domaine du développement agro-industriel, des réseaux régionaux de développement, de recherche, de formation et de transfert de technologie ont été établis par la FAO. D'autres organismes des Nations Unies, tels que le Centre pour les ressources naturelles, l'énergie et les transports, réalisent des enquêtes sur l'énergie et s'occupent d'évaluer les sources et leur développement. L'OMPI étudie le fonctionnement des inventions brevetées et les problèmes connexes. Elle a choisi quatre secteurs clefs et compte que ses efforts dans ces secteurs prioritaires contribueront à l'instauration d'un climat favorable à l'innovation dans les pays en développement. En ce qui concerne la révision de la Convention de Paris pour la protection de la propriété industrielle, l'OMPI signale que le comité intergouvernemental qui s'occupe de cette question est sur le point d'achever les travaux préparatoires touchant les dispositions de fond.

91. Certains pays développés signalent qu'ils fournissent désormais, dans le cadre de l'OMPI, des services de recherche pour l'acquisition de technologie dans le Sud. Un centre international de documentation de brevets (INPADOC) a été créé en Autriche. Le Danemark mène des activités dans ce domaine par l'entremise de son Fonds d'industrialisation pour les pays en développement. La quasi-totalité des pays développés préconisent la création d'un organisme de ce genre pour la collecte de l'information. Cependant, eu égard aux besoins globaux et au retard énorme des pays en développement dans le domaine de la technologie industrielle, tous ces efforts sont nettement insuffisants. Pour se

¹⁸ Voir le document ID/B/226.

faire une idée générale des résultats obtenus par le Sud en matière de développement technologique et déterminer si les efforts entrepris jusqu'ici sont à la mesure des objectifs de développement industriel fixés dans la Déclaration et le Plan d'action de Lima et dans le Programme d'action concernant l'instauration d'un Nouvel Ordre économique international, il convient de prendre en considération non seulement les initiatives prises au niveau international mais aussi les mesures d'ordre national.

COMMERCE INTERNATIONAL

92. Les questions posées en ce qui concerne le commerce international portaient sur le prix des exportations et les termes de l'échange des pays en développement, le contrôle de la commercialisation et des échanges, le pouvoir de négociation des producteurs de matières premières, l'expansion et la diversification des exportations ainsi que l'abaissement ou l'élimination des barrières commerciales.

93. Dans le domaine du commerce international, la principal objectif énoncé dans la Déclaration et le Plan d'action de Lima est d'accroître et de diversifier les exportations manufacturières des pays en développement. Il est demandé instamment aux pays développés d'éliminer les barrières tarifaires et non tarifaires ainsi que les autres obstacles qui entravent le commerce. Plusieurs autres mesures sont également préconisées en vue de faire bénéficier les produits manufacturés et les demi-produits des pays en développement d'un régime préférentiel sur les marchés internationaux.

94. Les réponses des pays en développement mettent en évidence un certain nombre de tendances en ce qui concerne la quantité de produits manufacturés que ces pays peuvent et pourront exporter vers les pays développés, bien qu'il soit impossible d'avancer à cet égard des chiffres précis. Il en va de même pour l'aptitude, actuelle et future, des pays développés à absorber les importations en provenance des pays en développement. Il semblerait que certains pays développés aient pris des mesures concrètes pour appliquer les principes directeurs énoncés dans la Déclaration et le Plan d'action de Lima au sujet du commerce international. Toutefois, il s'agit là pour l'essentiel d'efforts isolés, faits le plus souvent au niveau bilatéral.

95. Dans la Déclaration et le Plan d'action de Lima, il est surtout question des exportations de produits manufacturés des pays en développement, alors que les problèmes qui se posent à court terme tiennent à l'instabilité des prix à l'exportation et aux fluctuations de la demande de matières premières et de produits primaires. Les pays en développement sont soumis à une telle pression qu'ils passent le plus clair de leur temps à rechercher des acheteurs pour leurs matières premières sur le marché international. L'économie de beaucoup de ces pays repose presque entièrement sur une culture ou un produit primaire unique, de sorte qu'ils sont à la merci à la fois des hommes et de la nature. Chaque fois que la situation se dégrade (fluctuation des prix ou modification anormale des conditions climatiques, désorganisation de l'économie ou catastrophes naturelles), ces pays sont toujours les premières et les principales victimes. Ils disposent

de matières premières très diverses. Or, ces matières premières, qui devraient normalement faire la force des pays producteurs, sont le plus souvent pour eux une source de tracas continuels. Même dans les pays où les exportations ont progressé, le volume et le coût des importations ont souvent augmenté plus rapidement encore, et le déficit de la balance commerciale n'a de ce fait cessé de croître. Les chiffres communiqués par la plupart des pays en ce qui concerne ce déficit sont alarmants, malgré l'augmentation appréciable de leurs exportations, notamment de produits manufacturés. Aux préoccupations suscitées par la situation de la balance des paiements vient s'ajouter le fait que les pays en développement sont constamment gênés par l'instabilité des marchés et par les manipulations des prix auxquelles on se livre continuellement dans les milieux commerciaux internationaux. Plusieurs gouvernements accordent en pratique des subventions considérables aux exportateurs pour stimuler les exportations ou promouvoir la vente des produits de base locaux qui risqueraient de ne pas trouver acheteur à un prix raisonnable sur le marché international.

96. Très souvent, le commerce Sud-Sud reste à l'état de projet ou n'est pas aussi prospère qu'il pourrait l'être. Des organismes commerciaux d'Etat ont été créés dans plusieurs pays afin de contrôler le commerce de certains produits vitaux pour l'économie locale et de veiller aux répercussions politiques des échanges internationaux. En Afghanistan, par exemple, les moyens de commercialisation laissent à désirer, ce qui gêne constamment les activités d'exportation. Le gouvernement fait observer qu'il a dû intervenir dans le domaine commercial pour défendre les intérêts des exportateurs locaux, notamment dans le cas de produits aussi importants que le coton et le cuir. Dans plusieurs autres pays en développement, les pouvoirs publics sont intervenus dans le secteur du commerce pour assurer des prix équitables aux producteurs ou pour remédier à des déséquilibres commerciaux.

97. Si le commerce des produits manufacturés est le plus souvent conditionné par les intérêts des entreprises et des intermédiaires, un certain nombre de pays ont créé des organismes d'Etat qui s'emploient à le promouvoir. Ainsi, au Brésil, les activités d'exportation sont régies par des mécanismes institutionnels destinés à permettre aux entrepreneurs locaux d'écouler efficacement leur production sur le marché international. Ce sont surtout les services de promotion commerciale des missions diplomatiques brésiliennes qui se chargent des activités de commercialisation, au sens très large du terme. Depuis quelque temps, on se préoccupe davantage du contrôle de la qualité et de la déontologie commerciale. Plusieurs pays ont fixé des normes pour leurs produits manufacturés et leurs matières premières, qui doivent en outre être classés par qualité et par catégorie. Pour éviter que les exportateurs ne se livrent une concurrence sans frein en matière de prix, concurrence qui les amènerait à exporter des produits de qualité inférieure, les gouvernements d'un certain nombre de pays ont fixé des prix minimums à l'exportation. Le Venezuela a pris une part très active à la création du Conseil des associations de pays exportateurs de matières premières. Il a indiqué dans sa réponse qu'il avait encouragé, conformément aux principes de sa politique étrangère, l'adoption de mesures destinées à soutenir les prix des matières premières et qu'il avait œuvré à la consolidation et au renforcement des mécanismes existants. Il approuve le programme intégré

pour les produits de base qui vise notamment à « améliorer les systèmes de commercialisation, de distribution et de transport des produits de base exportés par les pays en développement, et notamment accroître la participation de ces pays à ces activités et les recettes qu'ils en tirent ».

98. Dans les pays où l'on s'est efforcé résolument de développer l'industrie, une politique axée sur les exportations a été adoptée. La République de Corée signale que ses exportations de produits manufacturés ont augmenté tous les ans de 42% en valeur et de 36% en volume au cours de la période 1962-1977, soit beaucoup plus rapidement que ses importations, qui se sont accrues à un rythme annuel de 27% en valeur et de 21% en volume durant la même période. La part des produits manufacturés dans ses exportations totales est passée de 30% en 1961 à 87% en 1977.

99. Un effort a été fait à l'occasion de négociations commerciales multilatérales pour améliorer les échanges avec les pays en développement dans le cadre d'une politique commune de la Communauté économique européenne (CEE). Les pays de la CEE citent comme exemple la Convention de Lomé que la Communauté a signée avec 55 pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, le SGP qu'elle a mis en place en faveur des pays en développement, les Accords d'association qu'elle a conclus avec Chypre, Malte et la Turquie ainsi que l'Accord de coopération qu'elle a passé avec les pays suivants : Algérie, Egypte, Jordanie, Liban, Maroc, République arabe syrienne et Tunisie. Plusieurs pays développés ont signalé qu'ils n'imposaient pas de contingents tarifaires ou d'autres restrictions au commerce avec les pays en développement. Ils ont fait observer que le volume de leurs échanges avec les pays en développement avait augmenté régulièrement et que ces échanges étaient profitables aux deux parties.

100. Le tarif préférentiel adopté par la Hongrie couvre environ 600 produits et groupes de produits exportés par les pays en développement. En outre, la Hongrie, comme plusieurs autres pays, n'impose aucun droit sur les importations en provenance des pays les moins avancés. Jusqu'ici, la Chine a importé surtout des produits primaires des pays du tiers monde, mais comme nombre d'entre eux se sont industrialisés ces dernières années, elle commence à importer également des produits manufacturés ainsi que des techniques de pointe de ces pays. Le commerce de la Chine avec les pays en développement ne cesse de progresser.

101. Pour faciliter les importations provenant des pays en développement, le Japon a notamment abaissé ses droits de douane avant les négociations de Tokyo, supprimé le contingentement de certains produits agricoles, libéralisé et simplifié le système de contrôle des changes et créé un organisme pour la promotion des importations de produits manufacturés¹⁹. Certains pays développés, comme la Nouvelle-Zélande, préfèrent concentrer leurs efforts sur la coopération commerciale à l'intérieur de leur région, c'est-à-dire avec leurs

¹⁹ Voir l'annexe V qui récapitule les renseignements donnés par les pays développés au sujet des mesures institutionnelles qu'ils ont prises pour accroître leurs importations de produits manufacturés en provenance des pays en développement (cinquième colonne).

voisins immédiats. Une telle attitude paraît justifiée lorsqu'il existe un certain nombre de pays attardés dans la région, et la coopération avec eux, conformément à la Déclaration et au Plan d'action de Lima, est une manière de traduire dans les faits les buts et objectifs de ce texte.

102. Le GATT signale un certain nombre de faits nouveaux importants qui sont survenus récemment en liaison avec les négociations commerciales multilatérales de Tokyo. Il indique que 11 grands accords multilatéraux ont déjà été conclus. Certains d'entre eux modifieraient sensiblement les règles fondamentales du commerce international du fait qu'ils tiennent compte explicitement et systématiquement des besoins propres aux pays en développement. D'autres ouvriraient, toujours d'après le GATT, d'importantes perspectives nouvelles pour l'accroissement du commerce mondial en atténuant ou en modulant diverses mesures non tarifaires qui faussent le commerce ou y font obstacle. Un des principaux résultats des négociations de Tokyo a été la mise en place d'un cadre juridique pour le système généralisé de préférences régissant les relations commerciales préférentielles entre les pays en développement, et notamment le régime spécial accordé aux pays les moins avancés. Toutefois, dans sa réponse, le GATT reconnaît que certains des résultats obtenus à Tokyo ne répondent pas à l'attente des pays en développement.

103. Comme le note la CNUCED, il faudra, pour évaluer les résultats finals des négociations commerciales multilatérales, déterminer dans quelle mesure les objectifs globaux et spécifiques de ces négociations, du point de vue des pays en développement, ont pu être atteints et quelle aura été leur contribution à l'instauration d'un nouvel ordre économique international. La CNUCED signale que pour les pays en développement le résultat final des négociations sur les concessions tarifaires et non tarifaires paraît dans l'ensemble bien mince, eu égard notamment à la Déclaration et au Plan d'action de Lima. De nombreuses questions touchant le système commercial international, qui revêtent une importance fondamentale pour ces pays, demeurent sans solution.

104. Il convient d'améliorer encore la coordination entre les pays en développement pour ce qui concerne leurs intérêts commerciaux communs, bien que le nombre des associations et groupements de producteurs ne cesse de croître et que des efforts soient faits, à l'échelon international, pour simplifier les règles fondamentales applicables dans ce domaine. Cette nécessité se fait particulièrement sentir en ce qui concerne leurs relations avec les sociétés transnationales²⁰. La Déclaration et le Plan d'action de Lima ont également souligné la nécessité de réglementer et de contrôler les activités de ces sociétés. Le BIT a évoqué l'adoption, en novembre 1977, de la Déclaration de principes tripartite énonçant des règles générales pour l'intégration des activités des sociétés transnationales dans les stratégies nationales de développement axées sur la création d'emplois et la satisfaction des besoins essentiels.

²⁰ Voir, par exemple, Constantine Vaitsos, « Développement industriel mondial et sociétés transnationales : comment les intéressés envisagent l'objectif de Lima », *Industrie et Développement*, n° 3 (publication des Nations Unies, numéro de vente : 79.II.B.2).

COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ENTRE PAYS EN DÉVELOPPEMENT

105. Comme on l'a déjà dit, la coopération économique entre pays en développement n'est pas aussi intensive qu'elle pourrait l'être. On relève plusieurs anomalies à cet égard, par exemple le fait que certains pays ne commercent pas avec leurs voisins. Par ailleurs, il a été constaté que certains mécanismes régionaux contribuent à promouvoir les échanges et la coopération économique régionale; c'est le cas en particulier pour le Système économique latino-américain (SELA), la Communauté des Caraïbes, le Groupe andin, l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), l'Organisation de coopération régionale pour le développement et la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

106. En Amérique latine, le système de coopération économique prévu au titre de l'Accord de Carthagène constitue une autre formule pour résoudre les problèmes communs de développement économique. En application de cet accord, les Etats signataires bénéficient d'avantages tarifaires spéciaux. D'après les réponses reçues, les objectifs définis par le Groupe andin dans les programmes sectoriels de développement pour la construction mécanique, la pétrochimie, le travail des métaux et l'industrie automobile ont été retenus par tous les membres du Groupe. Certains pays de la région de la CEPAL ont mis en route des programmes de coopération technique avec plusieurs autres pays de la région, ainsi qu'avec des pays d'Afrique. Cette coopération transcontinentale mérite une attention particulière.

107. En Asie, la coopération régionale entre pays membres de l'ANASE est très étendue, comme en témoignent les divers accords et projets de coopération portant sur les échanges commerciaux, l'investissement, les facilités de paiement, le développement industriel et la technologie. On s'attend à voir les échanges à l'intérieur de l'Association augmenter considérablement avec la mise en œuvre des arrangements commerciaux préférentiels conclus pour plus de 700 produits manufacturés. Les pays de l'ANASE sont également convenus d'exécuter de grands projets industriels pour accélérer la coopération. Dans sa réponse au questionnaire, l'Indonésie mentionne 28 projets de nature diverse entrepris en application de mesures régionales de coopération prévues dans le cadre des accords conclus entre les pays membres de l'ANASE.

108. Un autre exemple de coopération institutionnalisée est donné par l'Organisation de coopération régionale pour le développement, qui groupe l'Iran, le Pakistan et la Turquie. La coopération revêt divers aspects : prises de participation dans des entreprises du secteur public et du secteur privé, garanties pour l'écoulement des produits des coentreprises, mise en commun des matières premières, adoption de normes communes, mesures visant à répondre aux besoins des pays membres selon le principe de la complémentarité. Considérées dans le contexte mondial et eu égard aux possibilités que la coopération régionale peut offrir aux pays en développement, les activités menées jusqu'ici sont insuffisantes – bien des pays l'ont reconnu dans leur réponse au questionnaire. C'est ainsi que, tout en notant que diverses résolutions sont adoptées lors des réunions de consultation de la CEA afin

d'harmoniser les politiques industrielles pour accroître la complémentarité entre les divers pays, le Kenya estime qu'on ne pourra probablement obtenir de résultats dans ce domaine qu'à long terme et à condition de surmonter bien des difficultés.

109. Les pays arabes producteurs de pétrole ont largement contribué au progrès économique des pays en développement. Il a été créé un Marché commun arabe, dont l'efficacité ne saurait – il est vrai – être comparée à celle de la Communauté économique européenne. Les pays arabes ont également apporté aux pays moins développés d'Afrique et d'Asie une aide financière considérable, notamment au cours des quatre dernières années; l'Iraq évalue cette aide à 7% de son PNB par an, l'Arabie saoudite à 15% de son budget annuel.

110. Bien des pays du tiers monde disposent de capacités et de techniques manufacturières perfectionnées dont ils peuvent faire bénéficier d'autres pays en développement. Ainsi, ils sont en mesure de fournir des projets clefs en main et des installations complètes de types divers, de vendre des usines d'engrais, des hauts fourneaux, des installations thermoélectriques et des biens de consommation durables, de fournir des services techniques et consultatifs, et même d'offrir une participation financière. Il semble cependant, d'après les réponses des pays au questionnaire, que les divers accords bilatéraux, multilatéraux et régionaux conclus en matière de commerce, de coentreprises, d'investissements, de coopération technique, de formation, de création de capacités industrielles, etc., sont loin d'avoir donné les résultats que l'on en attendait. Il s'agit là d'un vaste domaine dont l'exploitation, jusqu'ici limitée, exige la mise au point de modalités et d'instruments catalytiques nouveaux.

III. Résumé et conclusions

111. S'étant acquitté de son obligation de présenter fidèlement les vues officielles des gouvernements sur les dispositions de la Déclaration et du Plan d'action de Lima qui appellent des mesures d'application, le Secrétariat pourrait, à ce stade, risquer, pour conclure, une appréciation succincte de la situation générale dans différents Etats.

112. Les modalités et les progrès de l'industrialisation dans les pays en développement présentent bien entendu des caractéristiques extrêmement variées. Ces pays se trouvent à des stades de développement industriel très différents. Par ailleurs, la croissance industrielle est étroitement liée aux conditions sociales et culturelles ainsi qu'à l'évolution des autres secteurs de l'économie. Les informations fournies par 97 pays n'en indiquent pas moins incontestablement des préoccupations communes, quoique inégalement ressenties.

113. Un des principaux facteurs de blocage semble être l'insuffisance des ressources d'investissement nécessaires pour assurer le rythme voulu d'activité industrielle. D'une manière générale, la capacité des pays en développement à financer les importations de biens d'équipement pour l'industrialisation a tendance à diminuer. Le problème est aggravé par la détérioration des termes de l'échange et l'alourdissement du service de la dette; la mobilisation des ressources financières, tant extérieures que locales, se révèle de plus en plus difficile. Un obstacle supplémentaire de taille tient à la sous-utilisation des capacités industrielles, qui limite les possibilités d'autofinancement dans l'industrie.

114. La pénurie de ressources entrave également le développement des installations d'infrastructure, en particulier dans les pays les moins avancés, ce qui a de lourdes conséquences pour la déconcentration régionale de l'industrie et l'intégration des secteurs industriel et agricole. Il convient de noter que de nombreux pays en développement attachent une importance croissante à l'intégration des secteurs primaire et secondaire et à la déconcentration de l'industrie.

115. Un autre élément de la stratégie de l'industrialisation des pays en développement est la pleine utilisation de leurs ressources naturelles et humaines. Il convient de faire davantage pour intensifier l'ouvrage local des

matières premières. La réalisation de cet objectif exigerait un effort d'adaptation de la part des pays développés et des sociétés transnationales.

116. L'amélioration des qualifications professionnelles dans les pays en développement est une condition essentielle pour la réalisation des plans d'industrialisation de la plupart de ces pays. Plusieurs programmes sont en cours d'exécution et d'autres sont à l'étude aux niveaux national et régional. Tout aussi important est le perfectionnement des cadres de direction et de gestion, en particulier dans la petite industrie.

117. Etant donné le tour imprévisible que peuvent prendre les événements à long terme, il faut faire en sorte que, sans perdre de vue les objectifs généraux de développement, les organes de planification disposent d'une marge de manœuvre suffisante pour pouvoir tenir compte de l'évolution des politiques et des plans. Dans le domaine de la technologie, les aspirations actuelles doivent être traduites en mesures concrètes pour créer l'éventail requis des capacités au niveau national. Il conviendrait à cet égard d'augmenter sensiblement la contribution des pays développés et des sociétés transnationales.

118. Les vues des pays en développement et des pays développés en matière de redéploiement industriel ne sont pas nécessairement convergentes, et il importe de veiller en ce domaine au respect du principe de l'avantage mutuel.

119. Ce qui précède a un caractère de conclusions générales. Des statistiques détaillées ont été rassemblées et examinées dans le numéro spécial de l'Etude du développement industriel²¹, où une analyse rigoureuse des données, effectuée au niveau des pays et des secteurs, corrobore dans l'ensemble les observations faites ci-dessus. Comme il fallait s'y attendre, la réalisation de l'objectif énoncé dans la Déclaration et le Plan d'action de Lima appelle des efforts vigoureux et soutenus de la part des pays en développement ainsi que de la communauté internationale dans son ensemble. La réalisation de taux de croissance soutenus et le dynamisme du processus d'industrialisation risquent de poser des problèmes, dont la solution peut nécessiter de profondes mutations structurelles au niveau international ainsi que des réaménagements dans l'économie et la société de divers pays. Ceci confirme la nécessité de suivre de près les progrès et les problèmes des pays en développement et d'examiner à intervalles réguliers les mesures prises par les gouvernements et la communauté internationale, afin de dégager les possibilités d'action offertes à l'ONUDI pour fournir en temps opportun l'assistance requise.

120. Pour faciliter cette surveillance, il serait peut-être bon d'examiner la possibilité de définir une série d'indicateurs permettant d'évaluer les progrès accomplis en vue de la mise en œuvre de la Déclaration et du Plan d'action de Lima et de saisir les tendances qui se font jour dans ce domaine. Ces indicateurs pourraient concerner, par exemple, les taux de croissance, la part du secteur manufacturier dans le PIB, la réalisation des objectifs sociaux et la création de capacités technologiques.

²¹ *L'industrie dans le monde depuis 1960 : progrès et perspectives*, chapitre IX.

IV. Mesures à prendre par la Conférence

121. Dans sa résolution 45 (IX) du 30 avril 1975, le Conseil du développement industriel a prié le Directeur exécutif de l'ONUDI de demander périodiquement aux gouvernements et aux organisations internationales intéressés des renseignements quant aux mesures prises et aux progrès enregistrés en ce qui concerne la mise en œuvre de la Déclaration et du Plan d'action de Lima, et de faire rapport à ce sujet au Conseil. Par la suite, le Conseil, agissant en qualité de Comité intergouvernemental préparatoire de la troisième Conférence générale de l'ONUDI, a décidé qu'un rapport sur les progrès accomplis par les gouvernements et les organisations internationales en vue de la mise en œuvre de la Déclaration et du Plan d'action de Lima devrait être présenté, pour examen, aux participants à la Conférence. Le présent rapport a été établi en application de cette décision.

122. La Conférence voudra peut-être prendre note des vues exprimées et des conclusions tirées dans le présent document, qui sont basées sur les contributions reçues des gouvernements et des organisations internationales en réponse aux questionnaires qui leur ont été envoyés par l'ONUDI, et examiner la question de la surveillance future des progrès réalisés en vue de la mise en œuvre de la Déclaration et du Plan d'action de Lima. A cet égard, la Conférence est invitée à se prononcer sur les deux questions suivantes :

- a) Quelle devrait être à l'avenir la périodicité de l'opération? (Le Secrétariat suggère un intervalle de trois ans.)
- b) Faut-il inclure dans les futurs questionnaires certains indicateurs généraux ou spécifiques des progrès accomplis (taux de croissance atteints, part du secteur manufacturier dans le PIB, réalisation des objectifs sociaux, capacités technologiques mises en place, etc.)?

Annexe I

Participation des pays à la deuxième enquête, 1978-1979

Envoi des questionnaires le 4 mai 1978 à 151 pays
 (117 pays en développement, 34 pays développés)
 Nombre de réponses reçues dans le délai fixé (30 novembre 1978) : 10
 (10 pays en développement, 0 pays développés)
 Nombre total de réponses reçues au 30 juin 1979 : 97
 (72 pays en développement, 25 pays développés)

	Réponses reçues au			Réponses reçues au		
	30 nov. 78	31 mars 79	30 juin 79	30 nov. 78	31 mars 79	30 juin 79
Afghanistan		x				
Albanie					x	
Algérie						
Allemagne,						
République					x	
fédérale d'			x			x
Angola						
Arabie saoudite		x			x	
Argentine						x
Australie				x		
Autriche		x			x	
Bahamas						x
Bahreïn						
Bangladesh			x			x
Barbade						x
Belgique		x				
Bénin						
Bouthan					x	
Birmanie						
Bolivie		x				
Botswana		x				
Brésil	x				x	
Bulgarie		x				
Burundi		x				
Canada			x		x	
Cap-Vert					x	
Chili	x				x	
Chine			x		x	
Chypre	x					
Colombie		x			x	
Comores						
Congo					x	
Costa Rica						
Côte d'Ivoire			x			x
Cuba			x			
Danemark		x			x	
Djibouti						x
Egypte					x	
El Salvador		x		x		
Emirats arabes unis						
Empire centrafricain					x	
Equateur					x	
Espagne						
Etats-Unis d'Amérique					x	
Ethiopie						x
Fidji				x		
Finlande					x	
France						x
Gabon						
Gambie						x
Ghana						x
Grèce						
Grenade						
Guatemala					x	
Guinée						
Guinée-Bissau						
Guinée équatoriale						
Guyane					x	
Haiti						
Haute-Volta						
Honduras					x	
Hongrie					x	
Inde					x	
Indonésie					x	
Iran						
Iraq					x	
Irlande						
Islande					x	
Israël						
Italie						x
Jamahiriya arabe libyenne					x	
Jamaïque						x
Japon					x	
Jordanie				x		

Annexe I (suite)

	<i>Réponses reçues au</i>			<i>Réponses reçues au</i>		
	<i>30 nov.</i>	<i>31 mars</i>	<i>30 juin</i>	<i>30 nov.</i>	<i>31 mars</i>	<i>30 juin</i>
	78	79	79	78	79	79
Kampuchea démocratique						
Kenya		x				x
Koweït			x			
Lesotho		x				
Liban						
Libéria						
Liechtenstein						
Luxembourg						
Madagascar		x				
Malaisie		x				
Malawi		x				
Maldives		x				
Mali		x				
Malte		x				
Maroc	x					
Maurice		x				
Mauritanie		x				
Mexique	x					
Monaco						
Mongolie			x			
Mozambique						
Népal						
Nicaragua						
Niger		x				
Nigéria		x				
Norvège		x				
Nouvelle-Zélande		x				
Oman		x				
Ouganda						
Pakistan		x				
Panama		x				
Papouasie-Nouvelle-Guinée		x				
Paraguay	x					
Pays-Bas		x				
Pérou			x			
Philippines						
Pologne						
Portugal						
Qatar						
République arabe syrienne		x				
République de Corée		x				
République démocratique allemande						x
République démocratique populaire lao						
République dominicaine						
RSS de Biélorussie					x	
RSS d'Ukraine					x	
République-Unie de Tanzanie					x	
République-Unie du Cameroun				x		
Roumanie					x	
Royaume-Uni						x
Rwanda				x		
Sao Tomé-et-Principe						
Sénégal						
Seychelles						
Sierra Leone					x	
Singapour					x	
Somalie					x	
Soudan					x	
Sri Lanka					x	
Suède					x	
Suisse					x	
Suriname						
Swaziland					x	
Tchad						
Tchécoslovaquie					x	
Thaïlande					x	
Togo					x	
Trinité-et-Tobago						
Tunisie						x
Turquie						x
URSS						
Uruguay					x	
Venezuela						x
Viet Nam						
Yémen						x
Yémen démocratique						
Yougoslavie					x	
Zaire					x	
Zambie						

Annexe II

Taux de croissance industrielle prévus et principales industries manufacturières incluses dans les plans actuels des pays en développement ayant répondu à l'enquête

Pays ayant répondu à l'enquête	Période couverte par le plan actuel	Taux de croissance annuelle prévu pour le secteur industriel (pourcentage)	Principales industries manufacturières incluses dans les plans																
			Fabrication de produits alimentaires et boissons (CTCI 31)	Industrie des textiles, de l'habillement et du cuir (CTCI 32)	Industrie du bois et fabrication d'ouvrages en bois, y compris les meubles (CTCI 33)	Fabrication de papier et d'articles en papier, en imprimerie et édition (CTCI 34)	Industrie chimique et de produits chimiques, de dérivés métalliques, à l'exclusion du pétrole et du charbon (CTCI 35)	Fabrication de produits minéraux non métalliques, à l'exclusion des dérivés du pétrole et du charbon (CTCI 36)	Industrie métallurgique de base (CTCI 37)	Fabrication d'ouvrages en métaux, machines et matériel (CTCI 38)	Autres industries manufacturières (CTCI 39)								
Afghanistan	1979-1984		x	x					x	x									
Arabie saoudite	1975-1980	10,0							x	x									
Bangladesh	1979-1983	7,3							x	x									
Bolivie	1976-1980	9,8							x	x									
Botswana	1976-1981	13,2																	
Brdail	1975-1979																		
Burundi	1978-1982	14,7																	
Chili	1979-1981 6 ans	11,0																	
Chypre	1979-1982	13,0																	
Colombie	1976-1980																		
Côte d'Ivoire	1976-1980																		
Cuba	1981-1985																		
El Salvador	1978-1982	9,9																	
Emirats arabes unis																			

Annexe III
Croissance du PNB et variation de l'APD comparées dans les
pays du CAD, 1960-1977
(Pourcentage)

<i>Pays</i>	<i>Taux annuel moyen de croissance du PNB réel</i>	<i>Variation globale du rapport APD/PNB</i>
Japon	8,9	-0,03
France	5,0	-0,75
Norvège	4,8	+0,71
Canada	4,8	+0,32
Pays-Bas	4,7	+0,54
Autriche	4,6	+0,24
Finlande	4,5	+0,10 ^a
Italie	4,4	-0,12
Australie	4,3	+0,08
Belgique	4,3	-0,42
Allemagne, République fédérale d'	4,2	-0,04
Danemark	3,8	+0,51
Suède	3,6	+0,94
Etats-Unis	3,3	-0,31
Nouvelle-Zélande	3,2	+0,18 ^b
Suisse	3,2	+0,15
Royaume-Uni	2,0	-0,18
Ensemble des pays du CAD	4,2	-0,20

Source : Coopération pour le développement, Examen 1978 (Paris, OCDE, 1978), p. 133.

Note. Le coefficient de corrélation entre les deux séries de données n'est pas significatif (-0,04).

^a A partir de 1970.

^b A partir de 1966.

Annexe IV

Apports nets de l'aide publique au développement en provenance des pays du CAD aux pays en développement et aux agences multilatérales

Pays	Moyenne 1966-1968		1970		1974		1975		1976		1977	
	(mil- lions de dol- lars)	(en pour- centage du PNB)	(mil- lions de dol- lars)	(en pour- centage du PNB)	(mil- lions de dol- lars)	(en pour- centage du PNB)	(mil- lions de dol- lars)	(en pour- centage du PNB)	(mil- lions de dol- lars)	(en pour- centage du PNB)	(mil- lions de dol- lars)	(en pour- centage du PNB)
Australie	148	0,57	202	0,59	430	0,55	507	0,60	385	0,42	427	0,45
Autriche	15	0,13	11	0,07	59	0,18	64	0,17	48	0,12	118	0,24
Belgique	84	0,43	120	0,46	271	0,51	378	0,59	340	0,51	371	0,46
Canada	187	0,30	346	0,42	713	0,48	880	0,55	886	0,46	991	0,51
Danemark	25	0,21	59	0,38	168	0,55	205	0,58	214	0,56	258	0,60
Finlande	(4)	(0,05)	7	0,07	38	0,17	48	0,18	51	0,18	49	0,17
France	808	0,69	971	0,66	1 616	0,59	2 093	0,62	2 146	0,62	2 267	0,60
Allemagne, République fédérale d'	495	0,39	599	0,32	1 433	0,37	1 689	0,40	1 384	0,31	1 386	0,27
Italie	126	0,18	147	0,16	216	0,14	182	0,11	226	0,13	186	0,10
Japon	342	0,28	458	0,23	1 126	0,25	1 148	0,23	1 105	0,20	1 424	0,21
Pays-Bas	110	0,48	196	0,61	436	0,63	604	0,75	720	0,82	900	0,85
Nouvelle-Zélande	10	0,22	14	0,23	39	0,31	66	0,52	53	0,41	53	0,39
Norvège	18	0,22	37	0,32	131	0,57	184	0,66	218	0,70	295	0,82
Suède	63	0,26	117	0,38	402	0,72	566	0,82	608	0,82	779	0,99
Suisse	17	0,10	30	0,15	68	0,14	104	0,19	112	0,19	119	0,19
Royaume-Uni	462	0,43	447	0,36	717	0,37	863	0,37	835	0,38	914	0,37
Etats-Unis	3 352	0,41	3 046	0,31	3 437	0,24	4 007	0,26	4 334	0,25	4 159	0,22
Ensemble des pays du CAD	6 266	0,40	6 807	0,34	11 302	0,33	13 587	0,35	13 665	0,33	14 696	0,31

Source : Coopération pour le développement, Examen 1978 (Paris, OCDE, 1978), p. 191.

Annexe V

Synthèse des informations communiquées par les pays développés au sujet de certaines questions relatives à la coopération internationale dans l'industrie

Pays	Mesures spéciales prises pour encourager les investissements dans les pays en développement	Politiques suivies en matière d'aménagement des structures dans l'industrie et de redéploiement	Programmes de recherche axés sur la mise au point de techniques appropriées présentant un intérêt immédiat pour les pays en développement	Moyens mis en place pour faire bénéficier les pays en développement d'informations techniques pertinentes. Création de la Banque d'Informations Industrielles et Techniques (BIIT)	Mesures institutionnelles prises pour accroître et diversifier les importations de produits manufacturés en provenance des pays en développement
Allemagne, République fédérale d'	<p>Les principaux instruments utilisés pour promouvoir les investissements dans les pays en développement sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Crédits protégés contre les risques à l'exportation pour la création ou l'expansion d'entreprises dans les pays en développement; b) Système fédéral de garantie contre les risques politiques, créé en 1960, pour les investissements privés directs à l'étranger; c) Participation de la Société allemande de développement à des opérations d'investissement direct dans un pays en développement; 	<p>Aux termes de la politique du gouvernement, les mesures d'aménagement des structures sont considérées comme relevant au premier chef de la compétence du secteur privé, de sorte que le gouvernement s'efforce surtout d'assurer une meilleure information des entrepreneurs en leur fournissant des données économiques générales pour les aider à arrêter les mesures d'ajustement qu'ils devraient prendre. A cette fin, des rapports sont établis régulièrement sur les structures de chaque secteur industriel.</p> <p>L'appui apporté par le gouvernement aux investissements de l'industrie</p>	<p>Les ministères fédéraux compétents concluent, depuis 1976, des arrangements pour orienter la R-D menée dans les organismes publics vers la satisfaction des besoins des pays en développement, et notamment des couches les plus pauvres de leur population.</p>	<p>Un service d'information spécial est actuellement mis en place au niveau fédéral pour fournir des données scientifiques et techniques aux pays en développement.</p> <p>La RFA a approuvé la création de la BIIT. Elle attend avec intérêt les résultats de la phase pilote de ses activités.</p>	<p>Mesures institutionnelles prises pour accroître et diversifier les importations de produits manufacturés en provenance des pays en développement</p>

<p>d) Accords pour la protection et la promotion des investissements, conclus avec plus de 40 pays en développement.</p>	<p>allemande dans les pays en développement constitue un des instruments de sa politique dans le domaine des aménagements de structures.</p>
<p>Possibilité, pour les entreprises autrichiennes désireuses d'investir dans des unités de production dans les pays en développement, d'obtenir des prêts spéciaux à des conditions libérales.</p>	<p>Facilité par la politique commerciale libérale du pays et par diverses mesures, la modification des avantages comparatifs dans le monde a permis aux pays en développement de se tailler une part considérable du marché autrichien des produits manufacturés. En conséquence, d'importants secteurs de l'industrie autrichienne se sont orientés vers d'autres productions et/ou ont transféré des capacités dans les pays en développement.</p>
<p>Un institut viennois a entrepris une étude à long terme sur la compétitivité de certaines branches de l'industrie autrichienne dans le contexte de la dimension internationale du travail. Une autre étude, dans laquelle cette question est abordée du point</p>	<p>Des instituts de recherche et des entreprises s'efforcent de mettre au point des techniques adaptées aux besoins propres aux pays en développement.</p>
<p>Dans le cadre d'un accord avec l'OMPI, un Centre international de documentation de brevets a été créé à Vienne. L'Autriche approuve l'idée qui est à la base de la BIIT et la transformation du projet pilote en activité permanente de l'ONUUDI.</p>	

Autriche

de vue des avantages dont jouissent les pays en développement, a également été effectuée.

Un bureau de l'ONUDI a été ouvert à Bruxelles en 1976 pour promouvoir les investissements et le transfert de techniques industrielles.

La politique industrielle libérale de la Belgique ne lui permet pas de prendre directement des mesures pour transférer des capacités industrielles aux pays en développement.

Création, en 1971, de la Société belge d'investissement international (SBI), dont 51% du capital est détenu par l'Etat. La moitié environ des capitaux qu'elle a investis jusqu'ici l'ont été dans les pays en développement.

Un système de garantie des investissements directs à l'étranger contre les risques politiques a été mis en place en 1971.

Conclusion de conventions relatives à la double imposition avec 14 pays en développement et d'accords de protection des investissements avec 8 de ces pays.

Des accords commerciaux à long terme et des accords de coopération économique et technique, dont certains d'une durée de deux, trois ou cinq ans suivant les possibilités et les besoins, ont été con-

Belgique

Bulgarie

La Bulgarie aide à créer des usines dans les pays en développement; le plus souvent, ces usines sont payées au moyen de livraisons des produits qu'elles fabriquent.

clus avec divers pays en développement.

Un bureau de promotion commerciale a été créé récemment pour aider les pays en développement à exporter vers le Canada.

Le CRDI prête son concours notamment pour l'intégration des pays en développement dans les réseaux mondiaux d'information existants et pour la mise en place de réseaux régionaux. Un des principaux buts poursuivis est de favoriser, en procurant aux intéressés les informations nécessaires, la mise en place de services de vulgarisation industrielle particulièrement adaptés aux besoins des petites et moyennes industries, par l'intermédiaire par exemple du TECHNUNET d'Asie, qui regroupe 11 organismes de 9 pays en développement.

Un vif intérêt a été porté, notamment par l'IFU, à la création de la BIIT.

Le Centre canadien de recherche pour le développement international (CRDI) a été créé en 1970 en vue de favoriser la recherche scientifique et technique présentant un intérêt pour le tiers monde.

Pour faciliter la réduction progressive du protectionnisme commercial dans les années 80, diverses mesures ont été adoptées en vue de favoriser les aménagements de structures dans l'industrie.

Le Fonds danois pour l'industrialisation des pays en développement a financé l'établissement d'un rapport sur les techniques danoises qui pourraient être utilisées dans les pays en développement.

Le programme de coopération industrielle, mis sur pied en 1970, prévoit l'octroi d'une aide pour les études de faisabilité et de préinvestissement faites par les sociétés canadiennes désireuses de stabiliser ou de développer leurs activités dans les pays en développement. En septembre 1978, ce programme a été élargi en vue d'aider à définir et promouvoir des projets ainsi qu'à faire mieux comprendre au secteur privé canadien les possibilités offertes par la coopération industrielle et à lui permettre de mieux en tirer parti.

Les aménagements apportés aux structures de l'industrie danoise résultent des politiques et des mesures de non discrimination adoptées pour faciliter l'accès du marché intérieur aux produits manufacturés des pays en

Créé en 1967, le Fonds danois pour l'industrialisation des pays en développement (IFU) octroie des prêts pour la création de coentreprises dans ces pays. L'IFU a rassemblé des informations communiquées par près de 150

Canada

Danemark

entreprises danoises désireuses de créer des coentreprises avec des pays en développement.

développement.

Espagne

Un système possible de coopération en matière de recherche a été étudié à l'occasion de la réunion sur la science et la technologie entre l'Espagne et des pays d'Amérique latine qui a été parrainée par le Centre ibéro-américain de coopération.

Pour promouvoir le transfert de techniques appropriées, on établit des brochures contenant des informations précises sur les techniques que des entreprises espagnoles de secteurs déterminés sont en mesure de fournir.

Etats-Unis d'Amérique

Les Etats-Unis encouragent la libre circulation des capitaux d'investissement privés à l'échelon international, le gouvernement se bornant essentiellement à faciliter les investissements des entreprises dans les pays en développement.

Le gouvernement s'est engagé à fournir une assistance pour les aménagements de structures en fonction des besoins; il doit compter principalement sur le jeu des forces du marché pour la restructuration de l'industrie.

L'Appropriate Technology International (ATI) a été créé en 1977 en vue de faire bénéficier les entreprises privées des pays en développement de dons destinés à les aider à tester et diffuser des techniques appropriées.

Un réseau d'information technique pour les pays en développement a été mis en place par le Service national d'information technique, principal organisme s'occupant de la commercialisation des résultats des travaux de R-D parrainés par le Gouvernement des Etats-Unis. Il existe actuellement des agences de coopération dans quelque 13 pays en développement.

Finlande

En raison des problèmes posés par un taux de chômage relativement élevé.

la Banque centrale finlandaise s'est montrée peu disposée à autoriser la mise en place à l'étranger des investissements comportant des transferts de capacités de production. Une enquête est en cours sur l'adaptation de l'industrie finlandaise à l'évolution des structures de l'économie mondiale. Aucune action coordonnée n'a été menée jusqu'ici au niveau national dans le domaine des aménagements de structures.

Dans un pays à économie libérale, c'est aux agents économiques eux-mêmes et non aux pouvoirs publics qu'incombe l'adaptation des entreprises aux conditions des marchés intérieur et international. Les pouvoirs publics disposent cependant d'un certain nombre de moyens d'action dans le cadre des politiques industrielles nationales dont un des objectifs est d'accroître les capacités de production dans les pays en développement.

Le septième Plan français (1976-1980) prévoit pour la première fois un programme d'action prioritaire portant expressément sur la coopération scientifique et technique avec les pays en développement. L'Office de la recherche scientifique et technique outremer (ORSTOM) se consacre exclusivement à la coopération avec les pays en développement.

Le redéploiement industriel ne doit pas être interprété comme signifiant qu'il faut abandonner des secteurs industriels entiers de l'économie française; c'est vers une spécialisation à l'intérieur de ces secteurs qu'il faudrait tendre.

La Hongrie n'approuve pas le principe des investissements étrangers. Elle coopère avec les pays en développement dans le cadre d'accords de production à long terme.

L'aménagement des structures de l'industrie est un processus continu. Toutefois, sur la base d'une résolution adoptée par le Comité central en 1977, des principes directeurs relatifs à la politique économique extérieure à long terme et à l'aménagement des structures de production ont été définis. Ils vont dans le sens des efforts faits pour favoriser une participation accrue des pays en développement à la production industrielle mondiale.

Une loi prévoyant l'octroi d'une aide financière de l'Etat pour la restructuration et la reconversion de l'industrie a été adoptée

L'Italie n'a pas adopté de programme spécial en vue d'encourager les investissements dans les pays en développement.

Comme l'industrie locale ne se développe que depuis quelques décennies, il suffit souvent d'apporter des modifications mineures n'exigeant aucune recherche particulière aux méthodes hongroises pour les adapter aux besoins des pays en développement.

Des informations et des connaissances techniques sont toujours fournies en même temps que les équipements industriels livrés aux pays en développement. La circulation de l'information va être favorisée notamment par deux accords conclus avec l'ONUDI qui portent respectivement sur l'industrie des instruments de mesure et de l'électronique et sur celle de l'aluminium. Des spécialistes hongrois ont collaboré à la mise au point du projet de BIIT.

L'Italie n'a pas encore lancé de tels programmes. Toutefois, elle dispose de technologies intermédiaires adaptées

L'Italie approuve la création de la BIIT, sous réserve que cette activité soit coordonnée comme il convient avec les mesures

Des organismes commerciaux hongrois fournissent une certaine assistance, dans ce domaine par exemple, en menant des activités spéciales de promotion (conjointement avec l'ONUDI) à l'occasion de la Foire internationale de Budapest.

Hongrie

Italie

Japon

Le gouvernement complète les opérations financières à caractère commercial menées à l'étranger grâce aux systèmes de financement des investissements à l'étranger créés à l'Office d'export-import du Japon et au Fonds pour la coopération économique avec l'outre-mer. Il octroie des crédits, par l'intermédiaire de l'Association pour le développement du commerce extérieur, en vue notamment d'aider à financer des projets exécutés conjointement par de petites et moyennes entreprises du Japon et de pays en développement. Une assurance pour les

récentement. Pour l'application de cette loi, il est tenu compte de la situation de l'industrie dans les pays en développement et les pays relativement avancés, de façon notamment à assurer un redéploiement de l'industrie italienne qui soit avantageux pour les pays en développement.

Les efforts faits, de leur propre initiative, par les entreprises privées favorisent l'aménagement progressif des structures de l'industrie. Le gouvernement encourage cette évolution grâce à des mesures d'aide aux chômeurs et à l'octroi de sti-

aux besoins des pays en développement, notamment dans le secteur agro-industriel.

Le Gouvernement japonais parraine un certain nombre de programmes de coopération en matière de recherche dans les pays en développement, dans le cadre de la coopération technique avec ces pays.

La Chambre japonaise de commerce et d'industrie, le Centre japonais d'information sur les brevets (JAPATIC) et l'Office japonais du commerce extérieur (JETRO) fournissent des informations techniques aux pays en développement.

prises par les gouvernements au niveau national.

investissements à l'étranger a été créée.

Norvège

Des accords bilatéraux pour la protection des investissements privés ont été conclus avec plusieurs pays en développement. Un système spécial de garantie a été créé sous l'égide de l'Institut de garantie, pour les investissements effectués dans les pays en développement. Ces investissements doivent être approuvés au préalable par le NORAD, organisme d'aide gouvernementale. Le NORAD peut participer au financement d'études de préinvestissement et de faisabilité faites par des entreprises privées en vue de la mise au point de projets industriels avec des partenaires des pays en développement.

Nouvelle-Zélande

Le plan de développement industriel des Îles du Pacifique (PIIDS) adopté en 1976 a pour objet d'aider à créer des coentreprises.

La Norvège n'a pas, pour le moment, de programmes de recherche plus particulièrement axés sur la mise au point de techniques appropriées, mais des travaux de recherche jugés utiles pour les pays en développement sont exécutés au titre de différents accords bilatéraux.

L'industrie norvégienne est en train de se restructurer très rapidement et toute une série de mesures sont à l'étude à ce sujet (elles auraient une portée plus vaste que les programmes spécifiques d'adaptation aux importations en provenance des pays en développement).

En 1977, le gouvernement a créé l'Office norvégien de promotion des importations de produits en provenance des pays en développement (NORIMPOD) qui joue le rôle d'intermédiaire en ménageant des contacts commerciaux entre des exportateurs ou des producteurs des pays en développement et des clients norvégiens.

La Nouvelle-Zélande apporte une petite contribution au service informatisé de renseignements industriels installé à Singapour, qui dessert neuf pays de la région.

Pays-Bas

Le gouvernement a récemment renforcé les moyens de financement de la Société financière néerlandaise pour les pays en développement. Il a institué un système de réassurance des investissements contre les risques politiques et conclu des accords de coopération économique avec 19 pays en développement.

Afin de favoriser la coopération avec les pays en développement dans le domaine de la recherche axée sur le développement, un Conseil consultatif pour la recherche scientifique sur les problèmes de développement (RAWOO) a été créé en 1977. Pour la détermination des domaines dans lesquels des recherches seraient nécessaires eu égard aux problèmes qui se posent actuellement, la Fondation néerlandaise pour le développement technologique en faveur des pays en développement (TOOL) sert d'intermédiaire entre ces pays et les universités des Pays-Bas.

Les Pays-Bas sont favorables au renforcement de l'ONUDI en tant qu'organe central de coordination pour la technologie industrielle. La BIIT, dont il faudrait développer les activités en les décentralisant, devrait recueillir des renseignements sur les sources d'information spécialisées.

Le Centre néerlandais de promotion des importations en provenance des pays en développement fournit notamment une aide pour la conclusion d'accords de sous-traitance avec des industries des pays en développement.

République démocratique allemande

Depuis 1955, la RDA a aidé à créer plus de 600 usines, installations industrielles complètes, etc., dans les pays en développement.

Le Centre d'information et de documentation sur les relations économiques extérieures (LIDA) s'occupe de la coopération dans le cadre du projet pilote de la BIIT.

Les transferts de technologie aux pays en développement s'effectuent le plus souvent dans le cadre de la fourniture, par exemple, d'installations complètes ou d'ensembles intégrés de machines destinés à de nouvelles unités de production. Des techniques appropriées

sont mises au point à cette occasion.

Des organismes tels que le GDTI et le TPI s'emploient à favoriser la diffusion d'informations sur la technologie. Le Royaume-Uni a appuyé les travaux de l'ONUDI relatifs à la BIIT.

Le Groupe pour le développement des techniques intermédiaires (GDTI) s'occupe tout spécialement de cette question et bénéficie d'une aide accrue du gouvernement. Ainsi, un département appelé « Services industriels pour les techniques intermédiaires » a été mis en place récemment au sein du GDTI en raison de l'intérêt croissant que cet organisme porte à l'industrie. Parmi les autres instituts de recherche s'occupant de la mise au point de techniques susceptibles d'aider les pays en développement, on citera l'Institut des produits tropicaux (TPI).

Le gouvernement a mis au point toute une série de mesures destinées à faciliter l'adaptation des structures de l'industrie à l'évolution des conditions de la concurrence dans le monde.

Parmi les mesures prises figurent la conclusion d'accords bilatéraux pour la protection des investissements, la signature de conventions relatives à la double imposition, la mise en place d'un système d'assurance pour les investissements ainsi que l'établissement d'un système pour les études de préinvestissement qui est destiné à favoriser l'examen de projets considérés comme prioritaires par les gouvernements des pays en développement intéressés et sans lequel les sociétés britanniques n'auraient peut-être pas envisagé de participer à leur financement (participation au capital ou octroi de prêts) ou à leur gestion.

Royaume-Uni
de Grande-Bretagne
et d'Irlande
du Nord

L'Office de promotion des importations de produits provenant des pays en développement (IM-POCD), créé en 1975.

Il n'existe pour le moment aucun système pour la fourniture d'informations techniques pertinentes aux pays en dévelop-

Une enquête générale sur les travaux de recherche menés en Suède dans le domaine du développement a été publiée en

L'industrie suédoise est en cours de restructuration et des mesures sont prises en vue d'instaurer un système d'échanges

Pour favoriser la création d'entreprises dans les pays en développement en collaboration avec des sociétés suédoises, le gou-

Suède

vernacant a créé le Fonds de coopération industrielle avec les pays en développement en 1978.

ouvert et de satisfaire aux obligations internationales en la matière. Le gouvernement est prêt à mener une politique active de restructuration pour faire face au renforcement de la concurrence internationale.

1978 dans un rapport de l'Agence suédoise pour la coopération avec les pays en développement dans le domaine de la recherche (SAREC).

peuvent. Cependant, la SAREC créée récemment aidera notamment à assurer une meilleure circulation de l'information sur la recherche technologique (et sur la recherche en général) entre la Suède et les pays en développement.

Suisse

Depuis 1970, les autorités suisses garantissent les investissements contre les risques non commerciaux. L'inclusion des projets d'investissement suisses dans les plans de développement des pays d'accueil est une des conditions exigées pour pouvoir bénéficier de cette garantie. Des accords bilatéraux pour la protection et la promotion des investissements directs suisses ont été conclus avec 33 pays en développement. En coopération avec l'ONUDI, un bureau pour la promotion de la coopération industrielle avec les pays en développement a été créé à Zurich en 1978.

Une association [l'Office suisse de relations pour les techniques adaptées (SKAT)] a été créée récemment en vue de favoriser la mise au point de techniques appropriées. Le SKAT met en place un réseau d'information regroupant tous les organismes suisses possédant des connaissances particulières sur les techniques simples et adaptées dans divers domaines.

Tchécoslovaquie La Tchécoslovaquie a aidé à créer une soixantaine d'établissements industriels dans les pays en développement, au titre de crédits à long terme. Très souvent, elle importe une partie de la production de ces établissements.

Source : Réponses des gouvernements au questionnaire.

Note: Un blanc signifie qu'aucune information précise n'a été communiquée.

Des accords commerciaux ont été conclus avec presque tous les pays en développement; de nombreux accords de coopération économique, industrielle, scientifique et technique ont également été passés.

Printed in Austria
79-8553 December 1979 2,500

ID/238
(ID/Conf. 4/4)

G-557



81.08.21